

RAPPORT
ANNUEL
DE GESTION
2017-18

MINISTÈRE DES
RELATIONS INTERNATIONALES
ET DE LA FRANCOPHONIE



29

représentations
du Québec dans
16 pays

399

ententes
internationales
en vigueur

474

employés,
dont 209 dans
16 pays

1 310

rencontres avec des
personnalités influentes
tenues en lien avec les
priorités géographiques
et sectorielles

1 248

activités de prospection,
de promotion et de
communication réalisées
en lien avec le
positionnement
stratégique du Québec

341

jeunes Québécois ayant
vécu une expérience
de solidarité internationale
dans 16 pays avec
le programme
Québec sans frontières

132

projets de solidarité
internationale soutenus
dans plus de 22 pays
avec 5,6 M\$

2 153

appuis à des artistes,
entreprises ou organismes
culturels par le réseau
des représentations
du Québec à l'étranger

3 093

entreprises
soutenues

280

interventions menées
et soutenues relativement
au développement durable
et responsable

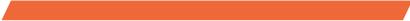
310

projets de coopération
bilatérale dans 24 pays
et régions

250

participants venant de plus
de 20 pays au Colloque
international sur la
sécurité alimentaire et
la nutrition à l'heure des
changements climatiques

MINISTÈRE DES
RELATIONS INTERNATIONALES
ET DE LA FRANCOPHONIE



RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2017-18

Photo de la couverture :

© Lancement de l'exposition *Le Québec et le monde : 50 ans d'action internationale*
Patrick Lachance (MCE)

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Tous droits réservés

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ISBN : 978-2-550-82669-9 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-82670-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2018

MESSAGE DE LA MINISTRE



Québec, novembre 2018

**À la présidence de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4**

Madame,
Monsieur,

Conformément à la Loi sur l'administration publique et à la Loi sur le ministère des Relations internationales, j'ai le plaisir de déposer à l'Assemblée nationale le Rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats du Ministère pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Girault', written in a cursive style.

NADINE GIRAULT

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

Québec, novembre 2018

Madame Nadine Girault
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Madame la Ministre,

C'est avec fierté que je vous présente le Rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats obtenus par le Ministère à l'égard des engagements pris pour cet exercice dans le cadre de son Plan stratégique 2014-2018, de sa Déclaration de services aux citoyens, de son Plan annuel de gestion des dépenses et de son Plan d'action de développement durable 2016-2020. Il contient également l'information relative à l'utilisation des ressources et respecte toutes les exigences législatives et gouvernementales en vigueur.

Je tiens à souligner l'engagement continu et la compétence exceptionnelle du personnel, tant au siège que dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger, dans l'accomplissement de la mission du Ministère. Nos équipes contribuent ainsi au renforcement d'une diplomatie moderne, dont l'action est axée sur l'atteinte des priorités énoncées dans la nouvelle Politique internationale du Québec.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes salutations les plus respectueuses.

Le sous-ministre,



ROBERT KEATING

DÉCLARATION SUR LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Les résultats contenus dans le Rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie relèvent de ma responsabilité. Cette déclaration porte sur l'exactitude et la fiabilité des données qu'il contient.

Le présent rapport :

- décrit fidèlement la mission, les mandats et les orientations stratégiques du Ministère;
- présente les objectifs établis, les résultats atteints, les réalisations et les retombées engendrées;
- présente des données exactes et fiables.

Je déclare que le Rapport annuel de gestion 2017-2018 du Ministère présente fidèlement les résultats obtenus en regard de ses engagements.

À ma connaissance, les résultats, les données et les explications contenus dans le présent rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents sont fiables. Ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2018.

Le sous-ministre,



ROBERT KEATING

Québec, novembre 2018

Les membres du conseil de direction au 31 mars 2018 :

Johanne Whittom

Sous-ministre adjointe à la concertation de l'action internationale et chef du Protocole

Éric Marquis

Sous-ministre adjoint pour les États-Unis

Michel Lafleur

Sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales

Henriette Dumont

Directrice générale de la gouvernance et de l'administration

Robert Keating, p. i.

Sous-ministre adjoint aux politiques et affaires francophones et multilatérales

RAPPORT DE VALIDATION DE LA DIRECTION DE L'AUDIT INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DE PROGRAMMES

Québec, novembre 2018

Monsieur Robert Keating
Sous-ministre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Monsieur le Sous-Ministre,

Nous avons procédé à l'examen de l'information présentée dans le Rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour l'exercice terminé le 31 mars 2018. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de l'information incombe à la haute direction du Ministère.

Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information, en nous basant sur les travaux relatifs à cet examen.

Notre examen s'est appuyé sur les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, élaborées par l'Institut des auditeurs internes. Nos travaux ont consisté à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à effectuer des révisions de calculs, à documenter le fonctionnement des mécanismes de compilation et à discuter de l'information fournie. Cet examen ne constitue pas un audit.

Au terme de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les résultats et les informations présentés dans le Rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ne sont pas, à tous égards, importants, plausibles et cohérents.

La directrice de l'audit interne
et de l'évaluation de programmes,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Chantale Morin', with a stylized flourish at the end.

CHANTALE MORIN, MBA

TABLE DES MATIÈRES

1 PRÉSENTATION DU MINISTÈRE

Les représentations du Québec à l'étranger.....	4
Les représentants du Québec à l'étranger	6
Les réalisations marquantes relatives aux priorités gouvernementales 2017-2018	8

2 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS OBTENUS

Sommaire des résultats du Plan stratégique 2014-2018.....	13
2.1 Résultats relatifs au Plan stratégique 2014-2018.....	16
2.2 Résultats relatifs à la Déclaration de services aux citoyens	39
2.3 Résultats relatifs au Plan d'action de développement durable 2016-2020	44

3 UTILISATION DES RESSOURCES

3.1 Utilisation des ressources humaines.....	57
3.2 Utilisation des ressources budgétaires et financières.....	60
3.3 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service	62
3.4 Utilisation des ressources informationnelles	63
3.5 Suivi de la mise en œuvre des standards d'accessibilité du Web.....	65

4 AUTRES EXIGENCES LÉGALES OU GOUVERNEMENTALES

4.1 Accès à l'égalité en emploi.....	69
4.2 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration	74
4.3 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	75
4.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	78

5 ANNEXES

Organigramme du ministère des Relations internationales et de la Francophonie au 31 mars 2018	80
Liste des sigles et des acronymes	82



PRÉSENTATION DU MINISTÈRE

1



MISSION

Promouvoir et défendre les intérêts du Québec sur le plan international en s'assurant du respect de ses compétences et de la cohérence de l'action gouvernementale.

VISION

Une diplomatie distinctive et agile pour le développement du Québec et son rayonnement.

VALEURS

Nous avons choisi de placer trois valeurs au cœur de l'identité du Ministère : le sens de l'État, l'excellence et la solidarité. Elles représentent ses fondements, les balises de sa marche et de son évolution. Elles guideront le choix et la conduite de nos actions au quotidien.

SECTEURS D'INTERVENTION

Le Ministère :

- assure la représentation du Québec à l'étranger;
- conseille le gouvernement et développe des politiques sur toute question ayant trait aux relations internationales;
- établit et maintient les relations avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales;
- veille à la négociation et à la mise en œuvre d'ententes internationales;
- veille aux intérêts du Québec lors de la négociation d'accords internationaux¹ et au respect de ses engagements internationaux;
- assure la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec.

L'ANNÉE 2017-2018

L'année 2017 a marqué les 50 ans du ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Le 12 avril, le premier ministre Philippe Couillard et la ministre Christine St-Pierre ont inauguré l'exposition *Le Québec et le monde : 50 ans d'action internationale*, présentée au Musée de la civilisation de Québec jusqu'au 5 novembre 2017. Activité phare de cet anniversaire, l'exposition proposait au public de découvrir l'action du Québec à l'étranger. Tout au long de l'année, 31 médailles Hommage du 50^e anniversaire ont également été remises à des personnalités importantes, étrangères et québécoises, qui ont contribué de manière significative au rayonnement du Québec sur la scène internationale. La première médaille a d'ailleurs été remise à Paul Gérin-Lajoie, dont la doctrine marque toujours l'action du Ministère et du gouvernement.

Le 11 avril 2017, le gouvernement du Québec a dévoilé sa nouvelle politique internationale, *Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer*. Cette politique vise à moderniser l'action du Québec à la lumière de l'évolution du contexte mondial et des tendances émergentes. Elle établit des orientations communes destinées à l'ensemble de l'action internationale du gouvernement.

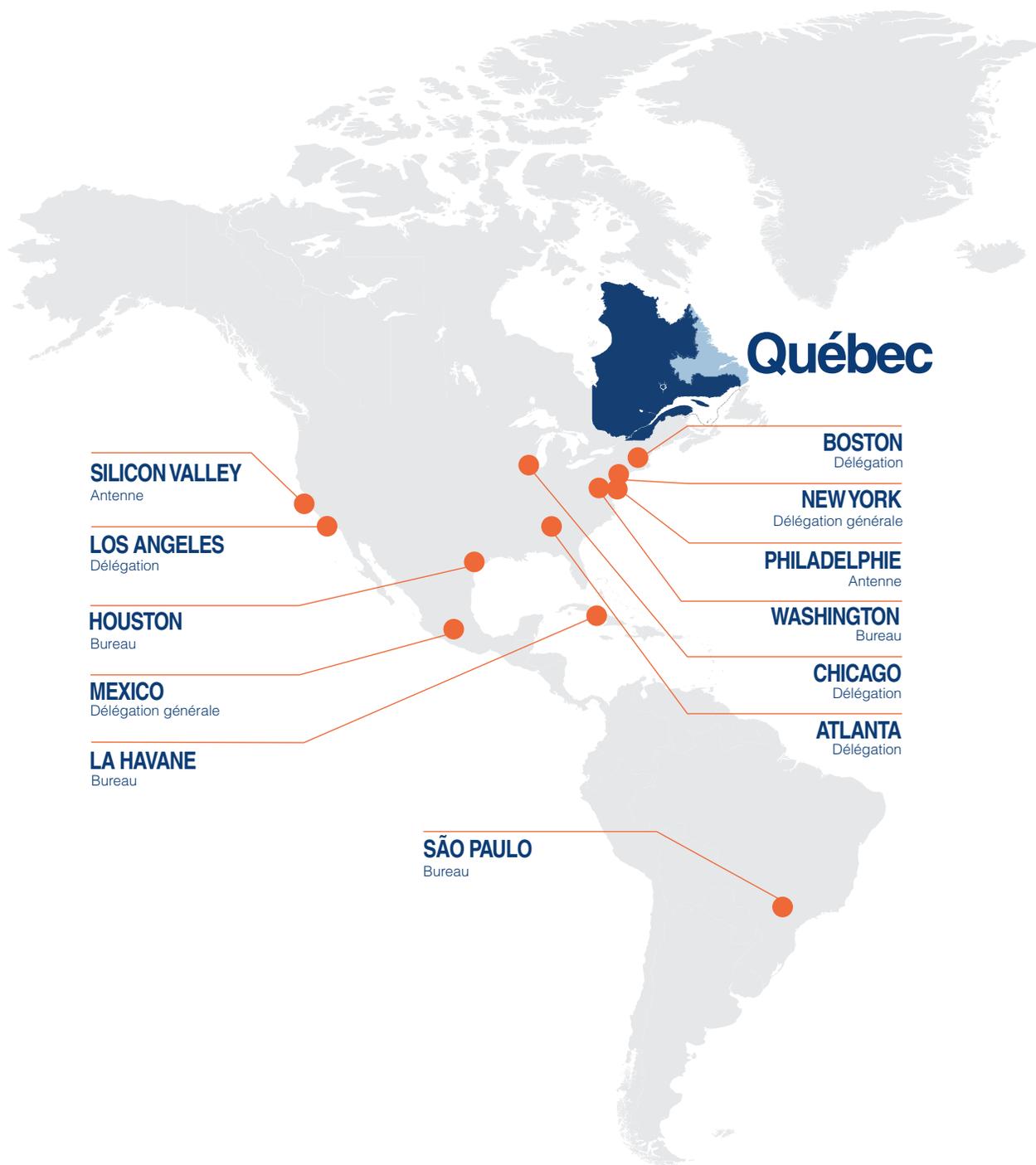
Le 5 mai 2017, dans la foulée de la mise en œuvre du Plan économique du Québec qui a octroyé un soutien additionnel de 100 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer l'action internationale, le Ministère a annoncé le renforcement du réseau des représentations du Québec à l'étranger. À l'automne 2017, il a donc procédé à l'ouverture officielle de trois nouvelles représentations : l'Antenne du Québec à Philadelphie, le Bureau du Québec à La Havane et le Bureau du Québec à Abidjan².

¹ Le ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation a la responsabilité de la conduite des relations et des négociations commerciales. Il veille aux intérêts du Québec à l'égard d'un engagement international important qui concerne le commerce international et qui porte sur une matière ressortissant à la compétence constitutionnelle du Québec (a. 22.1, al. 1 de la Loi sur le ministère des Relations internationales RLRQ, c. M-25.1.1), Décret 31-2016 du 28 janvier 2016, [2016] 148 G.O. 2, 1256.

² Résultat applicable à l'action envisagée dans le Plan annuel de gestion des dépenses (PAGD) 2017-2018 : « Consolidation de la configuration du réseau à l'étranger et nouvelles initiatives afin de permettre, comme prévu, l'atteinte de résultats à long terme ».

LES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

Au 31 mars 2018



Québec

SILICON VALLEY
Antenne

LOS ANGELES
Délégation

HOUSTON
Bureau

MEXICO
Délégation générale

LA HAVANE
Bureau

SÃO PAULO
Bureau

BOSTON
Délégation

NEW YORK
Délégation générale

PHILADELPHIE
Antenne

WASHINGTON
Bureau

CHICAGO
Délégation

ATLANTA
Délégation

BRUXELLES
Délégation générale

LONDRES
Délégation générale

PARIS
Délégation générale
Délégation aux affaires
francophones et multilatérales
Représentation auprès
de l'UNESCO

BARCELONE
Bureau

DAKAR
Bureau

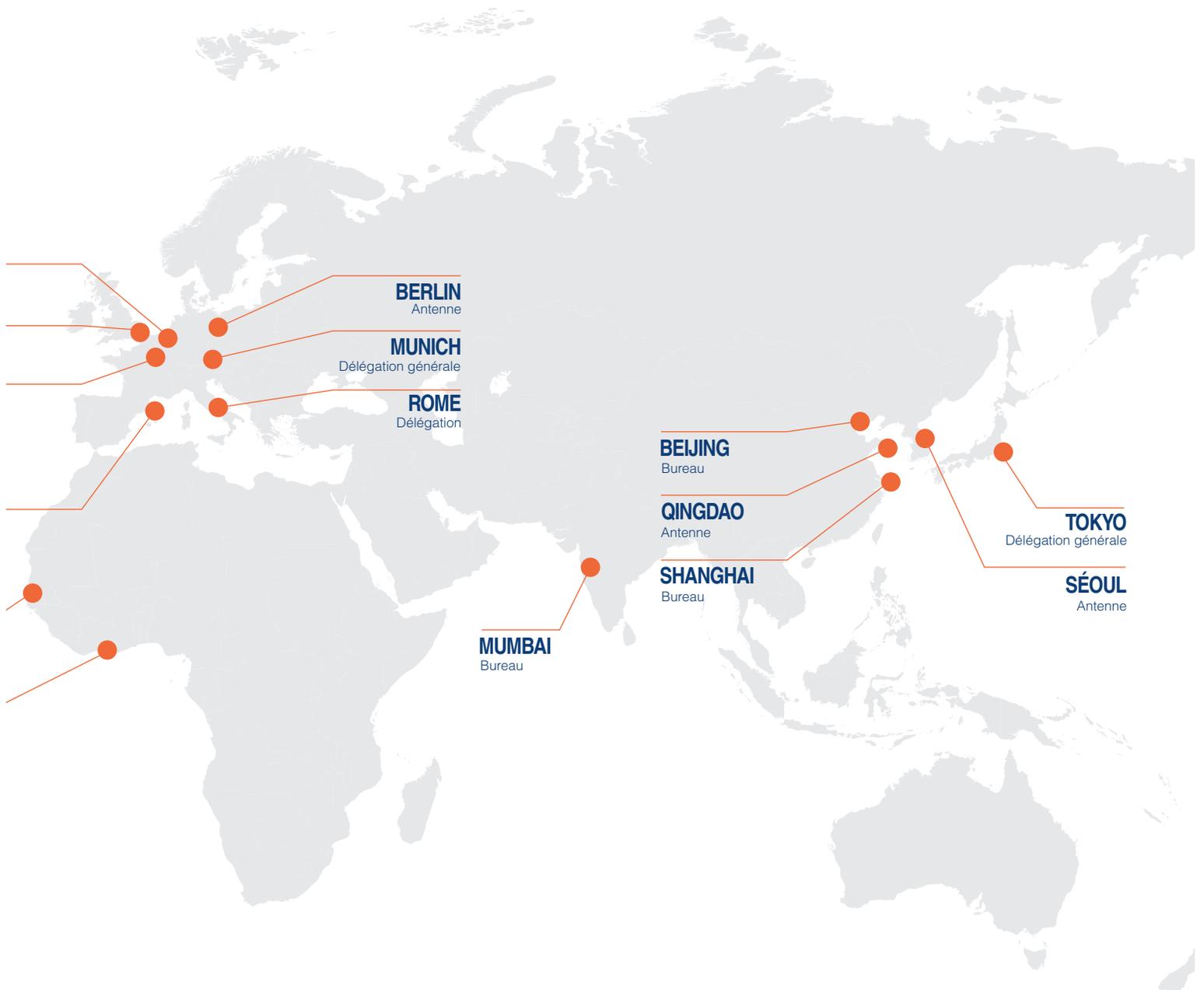
ABIDJAN
Bureau

474 EMPLOYÉS

TRAVAILLENT AU MINISTÈRE

Au 31 mars 2018, le réseau des représentations du Québec à l'étranger était composé de 29 représentations réparties dans 16 pays, soit :

- 7 DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES
- 5 DÉLÉGATIONS
- 10 BUREAUX
- 5 ANTENNES
- 2 REPRÉSENTATIONS EN AFFAIRES MULTILATÉRALES



LES REPRÉSENTANTS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

Au 31 mars 2018

DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES



MICHEL AUDET
Bruxelles



JOHN ANTHONY
COLEMAN
Londres



STÉPHANIE
ALLARD-GOMEZ
Mexico



NICOLAS MARTIN, p. i.
Munich et Berlin



JEAN-CLAUDE LAUZON
New York, responsable
Washington et Philadelphie



LINE BEAUCHAMP
Paris



LUCI TREMBLAY
Tokyo

DÉLÉGATIONS



DONALD LEBLANC
Atlanta



MARIE-CLAUDE
FRANCOEUR
Boston



JEAN-FRANÇOIS
HOULD
Chicago



ELIZABETH MACKAY
Los Angeles
et Silicon Valley



MARIANNA SIMEONE
Rome

BUREAUX



SIASIA MOREL
Abidjan



ALFONS CALDERÓN RIERA
Barcelone



JEAN-FRANÇOIS LÉPINE
Beijing, Shanghai
et Qingdao



YOUNES MIHOUBI
Dakar



DANIEL DIGNARD
Houston



MYRIAM PAQUETTE-CÔTÉ
La Havane



DOMINIC MARCOTTE
Mumbai



THAIS MARINI AUN, p. i.
São Paulo



FRÉDÉRIC TREMBLAY
Washington

ANTENNES



ANDREA TOWNROW
Philadelphie



CHUNGYOLL YOO
Séoul

AFFAIRES MULTILATÉRALES



MAXIME CARRIER-LÉGARÉ
Délégué aux affaires
francophones et
multilatérales



MARIA MOURANI
Représentante désignée
à l'UNESCO



JEAN LEMIRE
Changements climatiques
et enjeux nordiques et arctiques



JULIE MIVILLE-DECHÊNE
Droits et libertés de la personne

LES RÉALISATIONS MARQUANTES RELATIVES AUX PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES 2017-2018

LE RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC DES PARTENAIRES CLÉS

LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU QUÉBEC AUX ÉTATS-UNIS

À la suite de l'élection présidentielle américaine de 2016, le Ministère a entrepris des démarches concertées afin d'assurer un réalignement et une mobilisation accrue des ressources travaillant à la promotion et à la défense des intérêts du Québec aux États-Unis. En septembre 2017, il a donc procédé à la création d'un sous-ministériat responsable des relations avec les États-Unis et du dossier de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Cette nouvelle structure a permis le renforcement d'une série d'initiatives, dont l'intensification de la campagne de diplomatie publique visant la promotion des avantages de l'intégration commerciale et de l'interdépendance économique nord-américaine, le développement en continu d'une structure de veille stratégique sur les enjeux politiques et commerciaux prioritaires ainsi que le déploiement de passerelles de collaboration avec les partenaires des milieux économiques, tant au Québec que sur le territoire américain.

LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC S'ENTRETIENT AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lors d'une mission politique et économique en France, qui s'est déroulée du 5 au 9 mars 2018 à l'occasion de la 20^e Rencontre alternée des premiers ministres québécois et français, le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, s'est entretenu avec le président de la République française, Emmanuel Macron, pour discuter des enjeux stratégiques communs au Québec et à la France sur le commerce, l'économie, l'environnement, l'éducation et la Francophonie. Cet entretien s'est notamment révélé une occasion de réaffirmer le caractère direct et privilégié de la relation qu'entretiennent la France et le Québec et de souligner sa nature stratégique. Il en est ressorti la définition d'un nouveau cadre de coopération bilatérale qui tournera autour des thèmes prioritaires que sont la langue française, la lutte contre les changements climatiques, le numérique et l'intelligence artificielle.

LA CONSOLIDATION DES MARCHÉS PORTEURS

UNE MISSION HISTORIQUE EN ISRAËL ET EN CISJORDANIE

Du 18 au 24 mai 2017, le premier ministre Philippe Couillard s'est rendu en Israël et en Cisjordanie accompagné d'une délégation de plus de 100 représentants d'entreprises et d'établissements québécois. Cette mission officielle sur ces territoires constitue une première dans l'histoire des relations internationales du Québec. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts menés par le gouvernement du Québec pour promouvoir les relations d'affaires et de partenariat avec des homologues de cette région. L'intérêt du marché israélien pour les entreprises, les établissements et les centres de recherche québécois réside dans son modèle économique axé sur le développement et la commercialisation de nouvelles technologies et de produits à forte valeur ajoutée dans les mêmes créneaux d'excellence que ceux du Québec. Quant à la Cisjordanie, elle compte un secteur de l'innovation et des technologies en développement, plusieurs établissements d'enseignement supérieur et des entreprises en démarrage et incubateurs avec lesquels des collaborations prometteuses sont possibles.

UNE IMPORTANTE MISSION ÉCONOMIQUE EN CHINE

Le premier ministre du Québec a dirigé une imposante mission en Chine du 20 au 28 janvier 2018, se rendant à Beijing, à Hangzhou et à Shanghai, trois villes au centre des décisions politiques et économiques du pays. Premier partenaire commercial du Québec en Asie, deuxième au monde et principal générateur d'occasions économiques nouvelles, la Chine est désormais une destination incontournable pour la conduite des affaires. Le Québec l'a bien compris et, bien qu'il entretienne depuis près de 40 ans des liens avec ce pays, la mission a servi à démontrer l'expertise, le savoir-faire et la créativité de ses entreprises dans plusieurs secteurs fort prometteurs pour l'avenir des relations commerciales bilatérales entre les deux États.

LES VIII^{ES} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Les VIII^{es} Jeux de la Francophonie se sont tenus à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 21 au 30 juillet 2017. Le Québec était représenté par une délégation de plus de 115 Québécois, incluant 76 athlètes et 12 artistes. La ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine St-Pierre, s'est jointe à la délégation pour encourager les jeunes athlètes et artistes québécois et s'entretenir avec les autorités ivoiriennes ainsi qu'avec différents interlocuteurs de la Francophonie. Sa mission a notamment été marquée par la signature avec le ministre des Affaires étrangères de la République de Côte d'Ivoire, Marcel Amon-Tanoh, d'une entente d'établissement qui a permis l'ouverture du Bureau du Québec à Abidjan à l'automne 2017. Les Jeux de la Francophonie ont lieu tous les quatre ans et offrent la possibilité aux jeunes Québécois de la relève sportive et culturelle de performer, tout en établissant des liens de fraternité et de solidarité avec des jeunes francophones issus d'autres cultures. L'événement contribue également à la promotion et à la diffusion de la langue française.

UNE MANIÈRE NOVATRICE D'EFFECTUER LA DIPLOMATIE

Des émissaires thématiques ont été nommés afin d'exécuter des mandats liés à des questions transversales revêtant un intérêt stratégique, et ce, en cohérence avec les priorités gouvernementales et les orientations de la Politique internationale du Québec. Dans un premier temps, un émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques, Jean Lemire, a été nommé le 18 septembre 2017. Dans un deuxième temps, une émissaire aux droits et libertés de la personne, particulièrement en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits et libertés des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBT), Julie Miville-Dechéne, a été nommée le 25 octobre 2017. Par leur nomination, le Québec s'inscrit dans une tendance internationale de modernisation de la diplomatie.

LE COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION À L'HEURE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Du 24 au 27 septembre 2017 s'est tenu le Colloque international sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'heure des changements climatiques organisé par le gouvernement du Québec, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'objectif de cette rencontre internationale était de mettre en évidence l'importance des systèmes agricoles et alimentaires dans la lutte contre les changements climatiques. Celle-ci visait aussi à présenter des solutions concrètes et multisectorielles pour faire face à cet enjeu mondial. Près de 250 experts et représentants d'organisations internationales, de la société civile, du secteur privé et de la jeunesse ont participé à l'événement. En prévision de ce colloque, le Ministère a organisé une table ronde au Bureau du Québec à Dakar regroupant des représentants de la FAO au Sénégal et d'organismes de coopération internationale québécois. Parmi les retombées concrètes de l'événement, notons la création d'une communauté de pratique au Sénégal par les membres de la table ronde afin de planifier la tenue d'ateliers thématiques et de visites terrain et de mettre sur pied un projet de développement international multipartite.

LA DIPLOMATIE NUMÉRIQUE ET L'UTILISATION ACCRUE DES MÉDIAS SOCIAUX

Grâce au développement rapide de sa diplomatie numérique, jamais le Ministère n'a eu autant de visibilité au quotidien qu'actuellement. Les indicateurs de l'année 2017-2018 révèlent une évolution importante de la place du Ministère dans les médias sociaux, avec une progression de 48,7 % de l'engagement³ et une augmentation de 78,7 % des mentions, comparativement à la période précédente. Non seulement les utilisateurs s'approprient davantage les positions du Ministère, mais ils impliquent également de plus en plus l'organisation dans leurs échanges sur les médias sociaux, que ce soit au Québec, sur les territoires couverts par les représentations ou ailleurs. Le Ministère entend continuer à accroître son action numérique pour appuyer sa politique internationale et promouvoir les intérêts du Québec auprès d'un plus grand nombre de personnes.

LES RETOMBÉES DE LA CONFÉRENCE QUÉBEC-UNESCO : INTERNET ET LA RADICALISATION DES JEUNES : PRÉVENIR, AGIR ET VIVRE ENSEMBLE

Bien qu'elle ait eu lieu en 2016, l'importante conférence *Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble*, qui s'est tenue à Québec et a regroupé plus de 500 participants venant de 75 pays, produit encore aujourd'hui des retombées qui contribuent à faire du Québec un acteur international crédible en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents. Parmi ces retombées, mentionnons la création de la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents, projet annoncé lors de la Conférence et lancé officiellement le 23 mars 2018. Cette chaire établie à l'Université de Sherbrooke, à laquelle sont étroitement associées l'Université du Québec à Montréal et l'Université Concordia, a pour mission de développer, de partager et de valoriser la recherche émergente et les connaissances en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents. Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser 400 000 dollars sur quatre ans pour soutenir les activités de cette toute première chaire au sein du réseau mondial de chaires UNESCO à étudier ces questions.

Par ailleurs, l'Appel de Québec, document phare de la Conférence Québec-UNESCO, a été approuvé le 11 novembre 2017 par la Conférence générale, organe suprême de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Par cette déclaration dont il est l'instigateur, le gouvernement du Québec contribue à la mobilisation des 195 États membres de l'UNESCO en tant qu'acteurs engagés dans la lutte contre la radicalisation menant à la violence.

En outre, le gouvernement du Québec participe à la mise en œuvre du projet « Prévention de l'extrémisme violent par l'autonomisation des jeunes en Jordanie, en Libye, au Maroc et en Tunisie » de l'UNESCO par la mise à disposition d'un expert de la société civile.

³ Le taux d'engagement est un indicateur destiné à mesurer, dans les médias sociaux, l'intérêt des utilisateurs pour une marque d'entreprise, un site Web. Il est obtenu par la division du nombre total d'interactions relatives à une publication par le nombre d'individus exposés à cette publication.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS OBTENUS

2



SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2018

Au terme de son cycle de planification stratégique 2014-2018 et compte tenu des résultats obtenus, le Ministère estime que sa performance concernant l'atteinte de ses objectifs stratégiques a été satisfaisante au cours de ces quatre années. En effet, parmi les cibles liées aux 18 indicateurs du Plan stratégique 2014-2018, 13 sont atteintes, 2 sont partiellement atteintes, 2 n'ont pas été atteintes et 1 est sans objet en raison d'une révision des outils de cadrage des activités de diplomatie publique.

INDICATEURS ET CIBLES	RÉSULTATS 2014-2015	RÉSULTATS 2015-2016	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018	ATTEINTE DE LA CIBLE 2014-2018 ⁴	PAGES
Objectif 1 – Poursuivre les activités de diplomatie d'influence en s'orientant sur les priorités du Québec et en soutenant la vitalité de la Francophonie						
INDICATEUR 1.1 : Nombre de rencontres avec des personnalités influentes tenues en lien avec les priorités géographiques et sectorielles.	1 301	1 352	1 575	1 310	Oui	16
CIBLE : Minimum de 750 rencontres annuellement.						
Objectif 2 – Soutenir la notoriété et la réputation du Québec à l'étranger, particulièrement dans les secteurs prioritaires						
INDICATEUR 2.1 : Nombre d'activités de prospection, de promotion et de communication réalisées en lien avec le positionnement stratégique.	1 171	1 075	1 358	1 248	Oui	18
CIBLE : Minimum de 800 activités annuellement.						
Objectif 3 – Encadrer les activités de diplomatie publique en vue de leur optimisation						
INDICATEUR 3.1 : Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'un nouveau cadre de référence des activités ciblées de diplomatie publique.	80 %	100 %	100 %	100 %	Oui	20
CIBLE : 100 % des étapes prévues ont été réalisées (dépôt du cadre d'ici mars 2015).						
INDICATEUR 3.2 : Proportion d'activités réalisées répondant au cadre de référence.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	20
CIBLE : 100 % des activités réalisées répondent au cadre.						
Objectif 4 – Implanter la diplomatie numérique (utilisation des technologies de l'information et de la communication)						
INDICATEUR 4.1 : Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'une stratégie numérique.	75 %	100 %	100 %	100 %	Oui	21
CIBLE : 100 % des étapes prévues ont été réalisées (dépôt de la stratégie d'ici mars 2016).						

⁴ Signification de la classification : **Oui** : plus de 95 % de la cible est atteinte | **Partiellement** : de 75 à 95 % de la cible est atteinte | **Non** : moins de 75 % de la cible est atteinte | **S. O.** : la mesure des résultats n'a pu être effectuée.

INDICATEURS ET CIBLES	RÉSULTATS 2014-2015	RÉSULTATS 2015-2016	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018	ATTEINTE DE LA CIBLE 2014-2018 ⁴	PAGES
<p>INDICATEUR 4.2 : Taux d'utilisation annuelle des outils de la stratégie numérique.</p> <p>CIBLE : 100 % des outils ont été utilisés.</p>	100 %	S. O.	86 %	86 %	Partiellement	21
Objectif 5 – Promouvoir le développement durable et responsable du Québec en lien avec les priorités gouvernementales						
<p>INDICATEUR 5.1 : Nombre d'interventions menées et soutenues relativement au développement durable et responsable, notamment celles en lien avec le Plan Nord, la Stratégie maritime, l'électrification des transports et le marché du carbone.</p> <p>CIBLE : Minimum de 125 interventions annuellement.</p>	183	313	294	280	Oui	23
Objectif 6 – Maintenir la diplomatie économique et culturelle pour le développement des entreprises du Québec						
<p>INDICATEUR 6.1 : Nombre d'entreprises soutenues par le réseau des représentations du Québec à l'étranger⁵.</p> <p>CIBLE : Minimum de 2 000 entreprises annuellement.</p>	2 551	2 431	2 889	3 093	Oui	25
<p>INDICATEUR 6.2 : Nombre d'artistes, d'organismes culturels ou d'entreprises culturelles soutenus annuellement par le réseau des représentations à l'étranger.</p> <p>CIBLE : Minimum de 1 800 artistes, organismes culturels ou entreprises culturelles annuellement.</p>	1 885	1 905	2 042	2 153	Oui	27
Objectif 7 – Contribuer à la mobilité de la main-d'œuvre et des talents						
<p>INDICATEUR 7.1 : Nombre d'arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM) des qualifications professionnelles pour lesquels des démarches sont effectuées en vue de leur signature.</p> <p>CIBLE : En moyenne, un nouvel ARM signé annuellement.</p>	0	0	2	0	Non	29
<p>INDICATEUR 7.2 : Nombre d'ARM des qualifications professionnelles pour lesquels des démarches sont effectuées en vue de leur renouvellement.</p> <p>CIBLE : En moyenne, deux ARM renouvelés annuellement.</p>	2	1	0	1	Non	29

⁵ Les données présentées proviennent du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI). Elles incluent les entreprises appuyées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger et les conseillers du MESI. Il s'agit du nombre d'entreprises ayant reçu au moins un service (p. ex. : accompagnement-conseil ou participation à une mission) dans un marché. Un marché correspond à un pays, sauf les États-Unis, qui sont divisés en six marchés, et la Chine, qui est divisée en deux marchés. Par exemple, une entreprise ayant reçu plusieurs services dans le même marché n'est comptabilisée qu'une fois, mais une entreprise ayant reçu des services dans plusieurs marchés est comptabilisée pour chacun des marchés différents.

INDICATEURS ET CIBLES	RÉSULTATS 2014-2015	RÉSULTATS 2015-2016	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018	ATTEINTE DE LA CIBLE 2014-2018 ⁴	PAGES
<p>INDICATEUR 7.3 : Nombre de pays auprès desquels des démarches sont effectuées en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale.</p> <p>CIBLE : En moyenne, deux pays par année.</p>	11	19	8	5	Oui	30
Objectif 8 – Doter le Québec d'une nouvelle stratégie gouvernementale de l'action internationale, en fonction des créneaux d'excellence et des territoires prioritaires, à l'occasion du 50^e anniversaire du Ministère						
<p>INDICATEUR 8.1 : Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie gouvernementale, à l'occasion du 50^e anniversaire du Ministère.</p> <p>CIBLE : 100 % des étapes prévues ont été réalisées annuellement (dépôt de la stratégie en 2017).</p>	S. O.	40 %	100 %	100 %	Oui	31
Objectif 9 – Renouveler le modèle de gouvernance de l'action internationale du Québec en soutenant une culture de concertation et de collaboration avec les ministères et organismes et les nouveaux acteurs de la diplomatie						
<p>INDICATEUR 9.1 : Proportion des activités planifiées par le nouveau modèle de gouvernance qui ont été réalisées.</p> <p>CIBLE : 100 % des activités planifiées annuellement ont été réalisées.</p>	S. O.	100 %	100 %	100 %	Oui	33
Objectif 10 – Miser sur l'intelligence stratégique de l'organisation pour valoriser le métier de diplomate						
<p>INDICATEUR 10.1 : Taux de participation du personnel ciblé dans les activités de professionnalisation de la fonction diplomatique.</p> <p>CIBLE : 100 % du personnel ciblé a participé à un minimum d'une activité par année.</p>	100 %	92 %	100 %	92 %	Oui	34
Objectif 11 – Mettre en place des approches et des pratiques innovantes de gestion pour accroître l'expertise et la mobilisation des employés						
<p>INDICATEUR 11.1 : Proportion d'équipes flexibles constituées, sur le nombre requis par le Ministère.</p> <p>CIBLE : 100 % des équipes requises ont été mises sur pied annuellement.</p>	90 %	86 %	82 %	79 %	Partiellement	36
Objectif 12 – Assurer la gestion rigoureuse des ressources par le renforcement de la performance et de la transparence						
<p>INDICATEUR 12.1 : Taux de révision des programmes identifiés par les autorités gouvernementales.</p> <p>CIBLE : 100 % des programmes identifiés ont été révisés.</p>	100 %	100 %	100 %	En continu	Oui	37
<p>INDICATEUR 12.2 : Pourcentage de missions à l'étranger dont les coûts sont rendus publics au Québec.</p> <p>CIBLE : 100 % des missions réalisées annuellement.</p>	S. O.	100 %	100 %	100 %	Oui	37

2.1

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2018

2.1.1

DIPLOMATIE D'INFLUENCE POUR LE QUÉBEC⁶

Objectif 1

Poursuivre les activités de diplomatie d'influence en s'orientant sur les priorités du Québec et en soutenant la vitalité de la Francophonie.

INDICATEUR 1.1

Nombre de rencontres avec des personnalités influentes tenues en lien avec les priorités géographiques et sectorielles.

CIBLE

Minimum de 750 rencontres annuellement.

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
1 310	1 575	1 352	1 301

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

La diplomatie d'influence est le moyen utilisé par le gouvernement du Québec pour agir en concertation avec ses partenaires publics et privés afin de sensibiliser les intervenants étrangers et d'infléchir, le cas échéant, leurs positions dans un sens favorable à ses intérêts. Cette diplomatie, axée sur le dialogue, poursuit des objectifs gouvernementaux prioritaires et stratégiques au moyen d'activités et d'interventions menées auprès de clientèles et de tribunes pertinentes.

Pour le Ministère, il s'agit non seulement de mettre en œuvre des approches innovantes en matière de diplomatie publique, mais aussi de renforcer ses pratiques diplomatiques courantes pour accroître et diversifier sa capacité d'action et d'influence en fonction de ses priorités géographiques et sectorielles. Pour atteindre cet objectif, le Ministère compte sur ses activités de diplomatie réalisées auprès de représentants de gouvernements étrangers établis au Québec ainsi que sur celles réalisées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger, notamment les missions des membres du gouvernement, qui facilitent l'accès aux décideurs étrangers et renforcent la crédibilité des relations bilatérales et multilatérales.

⁶ Les résultats présentés dans cette section sont applicables à l'action envisagée dans le PAGD 2017-2018 : « Poursuite de la reconfiguration des activités de la diplomatie d'influence et d'appui aux intérêts du Québec en 2017-2018 ».

DES RÉALISATIONS

MISSION DU PREMIER MINISTRE EN CHINE

Dans le cadre de sa mission en Chine, le premier ministre Philippe Couillard s'est entretenu avec différents représentants politiques de haut niveau, tels que le ministre de la Science et de la Technologie Wan Gang et le ministre de la Culture Luo Shugang. Accompagné du ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional, Stéphane Billette, il s'est également entretenu avec le vice-gouverneur exécutif de la province du Zhejiang, Feng Fei. Au cours de cet entretien, différentes thématiques ont été abordées, telles que la lutte contre les changements climatiques, l'innovation et le divertissement.

À la suite de l'annonce de la création d'un groupe de travail Québec-Shanghai, un premier appel à projets s'est terminé le 9 mars dernier et permettra de financer plusieurs projets liant des partenaires du Québec et de Shanghai dans différents domaines.

MISSIONS SUR LE TERRITOIRE AMÉRICAIN

Entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018, un total de 31 missions ciblées de ministres québécois ont été menées aux États-Unis, au cours desquelles 56 entretiens avec des gouverneurs et des sénateurs américains ont pu être effectués. Le 19 juin 2017, le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, s'est entretenu à Washington avec plusieurs représentants politiques et économiques, dont le secrétaire au Commerce, Wilbur Ross, afin de présenter et de défendre les positions du Québec dans les dossiers du bois d'œuvre et de l'aluminium. Du 22 au 24 février 2018, il a également participé à la rencontre hivernale de la National Governors Association (NGA). Cette mission a offert l'occasion au premier ministre de sensibiliser ses interlocuteurs américains à l'importance de l'intégration économique nord-américaine.

Les 13 et 14 juillet 2017, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine St-Pierre, a quant à elle participé à la rencontre estivale de la NGA, à Providence, qui réunissait plus de 30 gouverneurs américains et mexicains. Au cours de celle-ci, elle a pris part à sept entretiens où elle a réitéré l'importance que le gouvernement du Québec accorde au libre-échange et les avantages que procurent les accords commerciaux, tels que l'ALENA.

Lors de ces missions aux États-Unis et grâce à de multiples échanges, le premier ministre et la ministre ont réalisé des alliances avec plusieurs gouverneurs américains qui ont relayé les positions du Québec auprès de l'administration fédérale américaine.

LA 20^E RENCONTRE ALTERNÉE DES PREMIERS MINISTRES QUÉBÉCOIS ET FRANÇAIS

Le 8 mars 2018, le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et le premier ministre de la République française, Édouard Philippe, ont participé à la 20^e Rencontre alternée des premiers ministres québécois et français. La rencontre a permis aux deux États d'établir cinq thèmes prioritaires sur lesquels ils entendent renforcer leur collaboration, soit la langue française, la culture et l'innovation sociale; la jeunesse, l'éducation et le sport; la lutte contre les changements climatiques, l'énergie et le développement durable; la croissance, l'innovation, le numérique et l'intelligence artificielle; ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes.

Lors de cette rencontre, les premiers ministres du Québec et de la République française ont signé une déclaration commune portant sur l'Internet et la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique ainsi qu'une entente portant sur le renforcement de la coopération en matière policière et de la coopération en matière de sécurité civile.

MISSION DU PREMIER MINISTRE EN ISRAËL ET EN CISJORDANIE

La mission menée en Israël et en Cisjordanie a donné l'occasion au premier ministre Philippe Couillard de s'entretenir avec le premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, ainsi qu'avec le ministre de l'Économie et de l'Industrie d'Israël, Eli Cohen. Un déjeuner-conférence avec les responsables de la Chambre de commerce Canada-Israël s'est tenu en présence de la ministre de l'Économie, de la Science et de

l'Innovation, Dominique Anglade. Le premier ministre Philippe Couillard s'est également entretenu avec le premier ministre de l'Autorité palestinienne, Rami Hamdallah.

Ce dernier était accompagné du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur Sabri Saidam et de la ministre de l'Économie nationale Abeer Odeh. Le premier ministre du Québec a aussi rencontré le ministre des Finances et de la Planification de l'Autorité palestinienne, Shukri Bishara. Ces rencontres ont servi à consolider les relations politiques et institutionnelles entre le Québec et Israël ainsi qu'avec l'Autorité palestinienne.

DES VISITES MONARCHIQUES AU QUÉBEC

Entretien avec le Prince Albert II de Monaco

Le 1^{er} octobre 2017, le premier ministre Philippe Couillard s'est entretenu avec Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco lors du passage de celui-ci à Rimouski à l'occasion du Congrès international des biotechnologies marines (*BioMarine Business Convention*). L'entretien leur a permis d'échanger sur les grands thèmes d'intérêt commun au Québec et à Monaco, soit la protection de la biodiversité, la gestion de l'eau et les changements climatiques. Il a été question des préoccupations communes entourant les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et d'une collaboration accrue dans le secteur maritime, notamment pour la recherche, les biotechnologies et le transport maritime durable.

Entretien avec Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges

Dans le cadre de leur visite d'État au Canada les 15 et 16 mars 2018, Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges, accompagnés d'une délégation de plus de 250 personnes des secteurs des affaires, politique et académique, étaient de passage à Montréal. À cette occasion, le premier ministre a rencontré Leurs Majestés ainsi que les ministres-présidents des entités fédérées de Belgique (Flandre, Wallonie, Communauté française de Belgique et Bruxelles-Capitale).

Des résultats probants ont découlé de la visite du Roi et de la Reine des Belges, dont la signature d'une déclaration commune visant à accroître la mobilité étudiante à l'ordre d'enseignement universitaire entre le Québec et la Belgique francophone; la signature d'une entente en matière de mobilité entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et le Bureau international jeunesse; et la signature de 40 autres ententes et contrats entre universités, organismes et entreprises du Québec et de Belgique francophone.

Objectif 2

Soutenir la notoriété et la réputation du Québec à l'étranger, particulièrement dans les secteurs prioritaires.

INDICATEUR 2.1

Nombre d'activités de prospection, de promotion et de communication réalisées en lien avec le positionnement stratégique.

CIBLE

Minimum de 800 activités annuellement.

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
1 248	1 358	1 075	1 171

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

La notoriété et la réputation du Québec à l'étranger constituent les fondements à partir desquels il compte se distinguer et réaliser sa mission. Le Québec, étant en concurrence avec les États du monde pour attirer des capitaux et des talents, doit mettre en valeur son positionnement stratégique sur les tribunes internationales, au sein des réseaux d'influence et au cœur des organisations où il pourra tirer profit de sa présence et de sa spécificité. La gestion du discours et de l'image du Québec à l'étranger devient alors l'outil privilégié de son action. Elle encourage notamment l'engagement des décideurs étrangers en faveur des partenariats mutuellement bénéfiques.

DES RÉALISATIONS

LE SIXIÈME CYCLE DE NÉGOCIATION DE L'ALENA

Du 23 au 28 janvier 2018 s'est tenu à Montréal le sixième cycle de négociation en vue de la modernisation de l'ALENA. Diverses activités ont été organisées en parallèle par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, en collaboration avec certains ministères et organismes sectoriels ainsi que des partenaires privés. Ces activités avaient pour objectifs de favoriser les rencontres avec les acteurs américains et mexicains concernés par les négociations de l'ALENA et de maximiser la portée des messages du Québec. Parmi celles-ci, mentionnons le Sommet des gens d'affaires du Québec et du Mexique, à l'occasion duquel la ministre Christine St-Pierre a prononcé le mot d'ouverture, insistant notamment sur l'importance de la relation commerciale entre le Québec et le Mexique, qui va bien au-delà de l'ALENA. Un panel, modéré par le négociateur en chef pour le Québec dans le dossier de la renégociation de l'ALENA, Raymond Bachand, a ensuite servi à exposer des cas de réussite d'entreprises québécoises et mexicaines dans le contexte du libre-échange nord-américain. Le Sommet s'est terminé par une activité de réseautage visant plus particulièrement certains secteurs stratégiques, tels que le transport, les infrastructures, l'énergie, les ressources naturelles, le numérique et l'agroalimentaire.

La présence accrue des membres du gouvernement du Québec à ces activités et l'expertise reconnue du négociateur Raymond Bachand accordent au Québec une légitimité dans la conduite de ses revendications. Cette légitimité, combinée à la visibilité de nos acteurs sur le terrain, a ouvert des portes au Québec auprès des membres de l'administration Trump, dont le secrétaire au Commerce américain, Wilbur Ross, lors des récentes missions à Washington du premier ministre Philippe Couillard. La ministre Christine St-Pierre a également pu intensifier le nombre d'entretiens conduits avec des membres du gouvernement fédéral et poursuivre le renforcement des liens avec ces partenaires.

DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE

La nouvelle Politique internationale du Québec réaffirme l'importance de favoriser la reconnaissance et le respect des droits de la personne, notamment l'égalité entre les femmes et les hommes. S'inspirant de cet engagement renouvelé, la Délégation du Québec à Boston a mis en place le projet #QuébecHer, qui vise à promouvoir la contribution des femmes au développement et au rayonnement du Québec. Cette initiative se déploie de trois manières, soit par la diffusion dans les médias sociaux de succès et d'initiatives féminines, l'organisation d'activités destinées aux professionnelles et la promotion de l'expertise féminine.

Par ailleurs, les 11 et 12 décembre 2017, l'émissaire aux droits et libertés de la personne, Julie Miville-Dechêne, a pris part à la Conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables des droits de la personne, la première rencontre à ce niveau en 29 ans. La participation de l'émissaire à cette conférence a permis au gouvernement du Québec de témoigner de son engagement, de son rôle actif et de sa volonté claire d'exercer pleinement ses compétences en matière de droits de la personne.

En outre, le gouvernement du Québec, ayant joué un rôle de précurseur en matière de lutte contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ainsi que sur l'identité et l'expression de genre, porte maintenant cette question sur la scène internationale. Au cours de l'année, plusieurs actions ont été réalisées afin de favoriser le respect des droits des personnes LGBT et la défense des principes d'égalité et de diversité à travers le monde. Le Ministère a ainsi contribué à la tenue de plusieurs activités internationales, tant au Québec qu'à l'étranger, parmi lesquelles l'organisation de tables rondes et d'ateliers portant sur l'état d'engagement des organisations multilatérales en matière de protection des droits des personnes LGBT ainsi que sur le rôle des décideurs francophones en la matière.

RELANCE DU PROGRAMME D'INVITATION ET D'ACCUEIL DE PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES

À l'automne 2017, en raison des enjeux importants liés aux relations avec les États-Unis et le Mexique, il a été convenu de relancer le Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères (PIAPE), en ciblant des personnalités en provenance de ces territoires. L'objectif poursuivi était de présenter à ces personnalités, qui sont des chefs de file émergents dans leurs secteurs d'activité respectifs, une vitrine sur l'expérience et l'expertise québécoises, en lien avec les priorités gouvernementales.

Ainsi, du 12 au 15 novembre 2017, une nouvelle édition du PIAPE regroupant un total de 10 personnalités américaines et mexicaines a été tenue à Montréal et à Québec. Les enjeux commerciaux, l'enseignement supérieur et l'innovation ainsi que l'énergie, la lutte contre les changements climatiques et l'environnement (incluant la gestion des eaux limitrophes) ont été les principaux sujets abordés à l'occasion de ce programme de visite, qui comprenait des rencontres et des conférences avec des intervenants québécois de haut niveau.

Objectif 3

Encadrer les activités de diplomatie publique en vue de leur optimisation.

INDICATEUR 3.1

Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'un nouveau cadre de référence des activités ciblées de diplomatie publique.

CIBLE

100 % des étapes prévues ont été réalisées (dépôt du cadre d'ici mars 2015).

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
100 %	100 %	100 %	80 %

INDICATEUR 3.2

Proportion d'activités réalisées répondant au cadre de référence.

CIBLE

100 % des activités réalisées répondent au cadre.

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
S. O.	S. O.	S. O.	S. O.

EXPLICATION DES OBJECTIFS

La diplomatie publique vise à communiquer et à dialoguer directement avec les publics d'un territoire étranger. Elle permet d'exercer une influence ou une attraction sur les acteurs ciblés ainsi que d'élargir et de consolider les réseaux de relations (décideurs politiques, économiques ou culturels, leaders d'opinion, société civile, etc.).

Une stratégie de diplomatie publique efficace poursuit un objectif défini dans le temps et articulé par une série d'opérations cohérentes. Elle constitue un moyen d'atteindre des cibles gouvernementales et vient soutenir la pratique de la diplomatie traditionnelle. Son usage suscite de plus en plus d'intérêt, notamment parce qu'elle se prête bien à l'évolution de l'environnement communicationnel, qui rend plus facile et moins coûteuse l'interaction avec un large public. Cette diplomatie publique permet notamment :

- de mettre en valeur le Québec dans un créneau stratégique;
- d'attirer l'attention sur le Québec dans le cadre d'un thème particulier;
- d'établir une prise de contact avec des interlocuteurs ciblés;
- d'effectuer un suivi des contacts établis.

DES RÉALISATIONS

Pour appuyer la mise en œuvre du cadre de référence en diplomatie publique déposé en 2015-2016, le Ministère avait élaboré un outil de cadrage des activités de diplomatie publique visant à guider les représentations du Québec à l'étranger dans l'application des concepts du cadre de référence. Au cours de l'année 2017-2018, deux documents ont remplacé cet outil et favorisent l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de référence. D'une part, l'avis de pertinence permet de cibler, d'analyser, de planifier et d'organiser les activités de diplomatie publique en fonction d'un objectif stratégique. D'autre part, le rapport de mission prend en compte le volet évaluation en s'intéressant notamment aux retombées de l'activité. Ainsi, bien que cette substitution d'outils n'ait pas permis d'établir un résultat répondant à la méthodologie définie pour l'indicateur 3.2, les avis de pertinence et les rapports de mission font en sorte que les activités de diplomatie publique sont systématiquement effectuées en cohérence avec les objectifs du cadre de référence.

Objectif 4

Implanter la diplomatie numérique (utilisation des technologies de l'information et de la communication).

INDICATEUR 4.1

Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'une stratégie numérique.

CIBLE

100 % des étapes prévues ont été réalisées (dépôt de la stratégie d'ici mars 2016).

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
100 %	100 %	100 %	75 %

INDICATEUR 4.2

Taux d'utilisation annuelle des outils de la stratégie numérique.

CIBLE

100 % des outils ont été utilisés.

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
86 %	86 %	S. O.	100 %

EXPLICATION DES OBJECTIFS

Le numérique est un levier d'influence indispensable à la diplomatie. Par leur portée à la fois mondiale et instantanée, les médias sociaux sont des incontournables pour se faire connaître, bâtir des réseaux de relations, échanger et, surtout, influencer.

Par l'utilisation des outils numériques, le Ministère vise le renforcement de la capacité d'action et d'influence du Québec quant aux priorités ministérielles et gouvernementales et à son positionnement stratégique sur ses territoires prioritaires. Les unités du Ministère doivent rendre compte de l'utilisation effective des outils de la Stratégie de diplomatie numérique.

DES RÉALISATIONS

L'élaboration de la Stratégie de diplomatie numérique s'est conclue par son dépôt en mars 2016. Le plan d'action qui l'accompagne a été déposé au même moment. En raison du caractère dynamique et évolutif des technologies de l'information, il avait été prévu, lors de l'élaboration, que le plan d'action serait révisé périodiquement d'ici son aboutissement, afin de l'adapter aux tendances et aux nouvelles réalités du numérique. Ainsi, une révision du plan a été effectuée en avril 2017. Les outils considérés par l'indicateur 4.2 sont ceux que l'on trouve dans cette version révisée du plan d'action.

Parmi les activités menées, le Ministère a notamment :

- modifié la structure de son équipe numérique pour l'adapter à la place grandissante qu'occupent les communications numériques;
- instauré de nouvelles pratiques internes afin d'augmenter le volume de ses activités numériques;
- augmenté sa production vidéo;
- développé sa capacité d'analyse du rendement de ses activités numériques.

Par ailleurs, les travaux suivants se poursuivent :

- assurer la formation et l'accompagnement du personnel du Ministère relativement à l'utilisation des médias sociaux;
- proposer une série de visuels exclusifs pour l'habillage des comptes de médias sociaux du Ministère;
- repérer et joindre les relayeurs ciblés;
- valoriser les relations, les partenaires et les acteurs de l'action internationale du Québec;
- intégrer les univers numériques du Ministère à ses activités publiques;
- établir des standards de services numériques.

Malgré la révision du plan d'action, l'évolution constante des communications numériques exige une adaptation rapide du Ministère et peut rendre obsolètes certaines activités prévues dans le plan avant qu'elles n'aient été réalisées. Conséquemment, l'ensemble des travaux réalisés durant l'année 2017-2018 correspondent au taux d'utilisation de 86 % des outils de la Stratégie de diplomatie numérique.

Ces actions ont permis au Ministère d'accélérer la progression de sa présence en ligne. Les comptes Twitter, LinkedIn et Facebook du siège et du réseau joignent maintenant plus de 140 000 abonnés, ce qui représente une augmentation de 47 % par rapport au 31 mars 2017. Le Ministère est ainsi en mesure de mieux informer la population et de réagir en temps opportun aux situations qui le demandent.

Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 :

- 9 649 personnes se sont abonnées à ses comptes Twitter;
- 16 660 utilisateurs sont devenus adeptes de ses pages Facebook;
- 984 personnes se sont abonnées à son compte LinkedIn;
- sur les 12 986 publications du Ministère dans les médias sociaux, les abonnés se sont engagés 347 974 fois, incluant 85 182 clics sur les liens proposés, pour un total potentiel de 22 049 246 impressions (affichages à l'écran).

2.1.2

DIPLOMATIE D'APPUI AUX INTÉRÊTS DU QUÉBEC⁷

Objectif 5

Promouvoir le développement durable et responsable du Québec en lien avec les priorités gouvernementales.

INDICATEUR 5.1

Nombre d'interventions menées et soutenues relativement au développement durable et responsable, notamment celles en lien avec le Plan Nord, la Stratégie maritime, l'électrification des transports et le marché du carbone.

CIBLE

Minimum de 125 interventions annuellement.

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
280	294	313	183

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

Le Ministère assume une responsabilité de soutien et d'accompagnement du volet international de plusieurs politiques gouvernementales en lien avec le développement économique et le développement durable et responsable, notamment la promotion internationale du Plan Nord, de la Stratégie maritime, de l'électrification des transports et du marché du carbone.

Grâce, entre autres, à la connaissance fine de l'environnement des territoires qu'elles couvrent, les représentations du Québec à l'étranger sont à même de reconnaître les occasions d'affaires, de cibler les forums et les activités permettant au Québec de promouvoir de façon soutenue ses intérêts et de contribuer au rayonnement et à la défense des positions québécoises. La communauté internationale est aussi sensibilisée au rôle central exercé par les États fédérés dans le domaine du développement durable et responsable.

DES RÉALISATIONS

MISSION DE LA MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE EN INDE

Du 10 au 17 février 2018, accompagnée par l'émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques, Jean Lemire, et une délégation de chercheurs québécois, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine St-Pierre, s'est rendue en Inde, où elle a participé au World Sustainable Development Summit, un événement axé sur le développement durable et la lutte contre les changements climatiques. Devant un auditoire d'une centaine de personnes, elle a fait la promotion des actions du Québec en la matière.

⁷ Les résultats présentés dans cette section sont applicables à l'action envisagée dans le PAGD 2017-2018 : « Poursuite de la reconfiguration des activités de la diplomatie d'influence et d'appui aux intérêts du Québec en 2017-2018 ».

En marge du Sommet, elle s'est entretenue avec d'importantes personnalités politiques, dont le premier ministre de l'Inde, Narendra Modi, et le ministre en chef de l'État du Maharashtra, Devendra Fadnavis. Ces entretiens ont permis à la ministre de sensibiliser ses interlocuteurs à l'importance que le Québec accorde aux enjeux de développement durable et de lutte contre les changements climatiques et de faire part de l'expertise du Québec en la matière.

CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS ET DES PREMIERS MINISTRES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

Du 20 au 22 octobre 2017 s'est tenu le Sommet des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent, à Detroit et à Windsor. La rencontre était organisée par la Conférence des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent, principal instrument multilatéral du Québec pour le développement de ses relations avec les États des Grands Lacs. Elle s'est articulée autour de trois principaux thèmes, soit l'économie régionale de la région Grands Lacs – Saint-Laurent, le système de transport du bassin Grands Lacs – Saint-Laurent et la protection et la gestion de l'eau du bassin Grands Lacs – Saint-Laurent.

LES FORUMS ARCTIQUES MULTILATÉRAUX

La 5^e Assemblée de l'Arctic Circle⁸ s'est tenue du 13 au 15 octobre 2017, à Reykjavik. À l'occasion de cette assemblée, l'émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques, Jean Lemire, a réaffirmé à la communauté internationale l'engagement du Québec à contribuer à la recherche de solutions durables. Il s'agissait de la première mission de l'émissaire, qui était accompagné d'une importante délégation de chercheurs et de scientifiques.

Par ailleurs, Québec a été l'hôte de réunions de deux groupes de travail du conseil (Protection of the Arctic Marine Environment et Task Force on Arctic Marine Cooperation) qui ont eu lieu successivement du 12 au 16 février 2018. Le Ministère a également pris part à plusieurs événements internationaux, dont deux rencontres des hauts représentants du Conseil de l'Arctique⁹, qui se sont tenues en Finlande les 25 et 26 octobre 2017 ainsi que du 21 au 23 mars 2018. La participation du Ministère à tous ces événements a permis au Québec de poursuivre et de concrétiser son implication dans les travaux du Conseil de l'Arctique, mais également sur la scène nordique internationale.

LA 23^E CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Du 9 au 16 novembre 2017, le gouvernement du Québec a participé à la 23^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Isabelle Melançon, qui présidait la délégation québécoise, a été appuyée par l'émissaire Jean Lemire. Cette mission aura été l'occasion de faire valoir les actions et les progrès du Québec en matière de tarification du carbone, d'électrification des transports, de transition vers une économie faible en carbone et de coopération climatique.

Lors de cette conférence, le gouvernement du Québec a été désigné coprésident Amérique du Nord de la Coalition Under 2, une initiative qui rassemble maintenant plus de 200 gouvernements signataires et endosseurs qui se sont engagés à réduire, d'ici 2050, leurs émissions de GES de 80 à 95 % en dessous des niveaux de 1990. À cette occasion, le deuxième appel à projets du Programme de coopération climatique internationale a également été lancé.

⁸ L'Arctic Circle vise à faciliter les échanges entre les différents acteurs concernés par les enjeux clés de la région, notamment les changements climatiques et le développement économique et social en milieu nordique, ainsi qu'à augmenter la collaboration dans la prise de décision.

⁹ Instance intergouvernementale de haut niveau, le Conseil de l'Arctique veille à la promotion de la collaboration entre ses membres sur des enjeux communs liés au développement durable et à la protection de l'environnement de l'Arctique. Les pays membres sont le Canada, les États-Unis, la Russie, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède, auxquels s'ajoutent six nations autochtones à titre de participants permanents ainsi que plusieurs États et organisations observateurs.

ONE PLANET SUMMIT

L'émissaire Jean Lemire a aussi accompagné la ministre Isabelle Melançon pour une mission à Paris à l'occasion du One Planet Summit, qui a eu lieu le 12 décembre 2017. Organisé par la France, en collaboration avec la Banque mondiale, ce sommet visait à contribuer à la mobilisation du financement climatique nécessaire à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris.

Lors de cet événement, la ministre Isabelle Melançon a pris part à une table ronde sur les politiques publiques et les instruments économiques permettant d'accélérer la transition vers une société plus sobre en carbone, aux côtés notamment du ministre de l'Environnement de Norvège, Vidar Helgesen, et du président du Grantham Research Institute sur le changement climatique, Lord Nicholas Stern.

Le One Planet Summit a permis au gouvernement du Québec d'officialiser son adhésion à la Déclaration sur la tarification du carbone dans les Amériques, déposée au cours de l'événement. Il a ainsi joint sa voix à celles de 11 autres gouvernements nationaux et infranationaux des Amériques, dont le Chili, le Costa Rica, le Mexique, le Canada et l'Ontario, qui s'engagent notamment à adopter la tarification du carbone comme outil stratégique de lutte contre les changements climatiques.

Objectif 6

Maintenir la diplomatie économique et culturelle pour le développement des entreprises du Québec.

INDICATEUR 6.1

Nombre d'entreprises soutenues par le réseau des représentations du Québec à l'étranger.

CIBLE

Minimum de 2 000 entreprises annuellement.

RÉSULTATS¹⁰

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
3 093	2 889	2 431	2 551

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

La diplomatie économique du Québec poursuit essentiellement deux objectifs principaux complémentaires, soit soutenir les entreprises québécoises sur les marchés extérieurs et attirer sur le territoire du Québec des investissements étrangers créateurs d'emplois.

Afin d'assurer la prospérité du Québec, le Ministère développe et maintient une diplomatie dynamique, notamment auprès des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux influents des États avec lesquels le Québec partage des intérêts. Bénéficiant de la crédibilité que s'est forgée son réseau de représentations auprès des décideurs politiques et économiques sur la scène internationale, le Ministère favorise les exportations et soutient les entreprises québécoises en vue de faciliter leur accès aux marchés étrangers. Il collabore à l'attraction d'investissements en accueillant au sein de ses représentations les démarcheurs d'Investissement Québec.

¹⁰ Les données présentées proviennent du MESI. Elles incluent les entreprises appuyées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger et les conseillers du MESI. Il s'agit du nombre d'entreprises ayant reçu au moins un service (p. ex. : accompagnement-conseil ou participation à une mission) sur un marché. Un marché correspond à un pays, sauf les États-Unis, qui sont divisés en six marchés, et la Chine, qui est divisée en deux marchés. Par exemple, une entreprise ayant reçu plusieurs services dans le même marché n'est comptabilisée qu'une fois, mais une entreprise ayant reçu des services dans plusieurs marchés est comptabilisée pour chacun des différents marchés.

DES RÉALISATIONS

Les efforts conjugués du réseau des représentations du Québec à l'étranger et du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ont permis de soutenir 3 093 entreprises québécoises dans leurs démarches visant l'accès aux marchés hors Québec.

MARCHÉS HORS QUÉBEC	2017-2018
Amérique du Nord	1 321 ¹¹
Asie-Pacifique	738
Europe	634
Amérique latine	241
Afrique et Moyen-Orient	159
Total	3 093

MISSION DU PREMIER MINISTRE EN CHINE

L'un des objectifs de la mission en Chine du premier ministre Philippe Couillard était de développer de nouveaux liens économiques et de nouveaux marchés ainsi que de les diversifier. Pour ce faire, une délégation de 116 entreprises, de 16 organismes et de 8 centres de recherche, issus de 7 secteurs, a rencontré plusieurs dirigeants ou représentants d'entreprises en plus de participer à plusieurs activités d'intérêt, telles que le Carnaval de l'hiver québécois en Chine et le Festival de produits québécois.

Au cours de la mission, le gouvernement a pu soutenir la ratification de 43 ententes entre partenaires québécois et chinois, ou contribuer à celles-ci, dans les secteurs des biens de consommation et du sport, de l'agroalimentaire, de la construction et des technologies vertes, du divertissement, de la culture, de la recherche et de l'innovation.

MISSION DU PREMIER MINISTRE EN FRANCE

Lors de sa mission en France qui s'est déroulée du 5 au 9 mars 2018, le premier ministre Philippe Couillard, accompagné d'une délégation de 43 entreprises québécoises des secteurs de l'aéronautique et du numérique, s'est rendu à Toulouse et à Paris, où il a visité les installations de plusieurs entreprises et centres de recherche, tels que la multinationale Airbus et l'Institut de recherche et technologie Saint Exupéry. Il a également pu rencontrer les représentants politiques de la région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée et de la ville de Toulouse.

À Toulouse, cinq ententes ont été signées entre l'Institut de valorisation des données, AERO Montréal, Techno Montréal et la Grappe industrielle des véhicules électriques et intelligents et des partenaires français.

À Paris, le premier ministre a assisté à la conclusion de 31 ententes et à des annonces commerciales et institutionnelles franco-québécoises, dans les secteurs de l'accompagnement des entreprises et *start-ups*, de l'aéronautique, du commerce en ligne, de l'économie circulaire, de l'efficacité énergétique dans les transports, de l'intelligence artificielle, du numérique, de la recherche et de la santé.

MISSION DU PREMIER MINISTRE EN ISRAËL ET EN CISJORDANIE

La mission menée par le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, en Israël et en Cisjordanie a servi à soutenir l'expertise québécoise par la promotion du savoir-faire dans des secteurs phares de l'économie du Québec, notamment les sciences de la vie, l'aérospatiale, le numérique et les technologies de l'information et de la communication. Le premier ministre a également fait valoir des occasions d'affaires avec les entrepreneurs québécois, en vue de stimuler les relations économiques et d'appuyer les démarches des entreprises du Québec par la promotion des échanges commerciaux et des investissements.

¹¹ Cette donnée inclut le nombre d'entreprises ayant été accompagnées au Canada, mais sur des marchés hors Québec.

Au terme de cette mission, 21 ententes institutionnelles et commerciales ont été conclues entre des partenaires du Québec, d'Israël et de la Cisjordanie, notamment dans les secteurs de l'énergie éolienne, de l'entrepreneuriat, de l'agroalimentaire, de l'aéronautique et de la cybersécurité.

MISSION DE LA MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE À CUBA

Du 30 octobre au 1^{er} novembre 2017, dans le cadre d'une mission à Cuba menée en collaboration avec Export Québec, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine St-Pierre, a accompagné une délégation de 14 entreprises et organismes québécois à la Foire internationale de La Havane (FIHAV). Elle s'est adressée aux délégations prenant part à la Foire pour promouvoir l'expertise québécoise et exposer l'importance de l'ouverture du Bureau du Québec à La Havane dans le développement de liens durables entre les deux territoires. Manifestation commerciale annuelle et multisectorielle parmi les plus importantes de Cuba, la FIHAV constitue un rendez-vous incontournable pour les entreprises désirant y consolider leurs activités.

Objectif 6

Maintenir la diplomatie économique et culturelle pour le développement des entreprises du Québec.

INDICATEUR 6.2

Nombre d'artistes, d'organismes culturels ou d'entreprises culturelles soutenus annuellement par le réseau des représentations du Québec à l'étranger.

CIBLE

Minimum de 1 800 artistes, organismes culturels ou entreprises culturelles annuellement.

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
2 153	2 042	1 905	1 885

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

Le poids économique du secteur culturel est important au Québec¹². La taille du marché québécois ne permettant pas de faire prospérer toutes les productions, le gouvernement du Québec a le devoir de soutenir la présence d'artistes, d'organismes culturels et d'entreprises culturelles du Québec sur les marchés étrangers. La présence des artistes d'ici sur la scène mondiale contribue au rayonnement du Québec. Les artistes québécois constituent les ambassadeurs les plus visibles du Québec sur la scène internationale.

¹² Selon une étude réalisée en octobre 2014, l'apport global de l'industrie culturelle à l'économie représenterait environ 4,3 % du produit intérieur brut du Québec. (Pierre Fortin, *La dynamique des entreprises culturelles du Québec et l'impact de l'aide fiscale à la production sur leur santé financière*, mémoire présenté à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, Université du Québec à Montréal, octobre 2014.)

DES RÉALISATIONS

LE QUÉBEC À LA VILLETTE

Du 24 novembre au 31 décembre 2017 s'est déroulée à Paris la vitrine culturelle Le Québec à La Villette, visant à faire découvrir la richesse de la culture québécoise. Parmi les disciplines artistiques programmées, le cirque, le théâtre, la bande dessinée et la photographie ont fait rayonner le talent d'artistes comme François Poche, Michel Rabagliati et Robert Lepage ainsi que les troupes Les 7 doigts de la main et Flip FabriQue.

Durant la même période, soit les 2 et 3 décembre 2017, la Philharmonie de Paris a accueilli un « week-end Montréal », présentant notamment l'Orchestre métropolitain de Montréal. Lors du premier concert, une activité de diplomatie culturelle réunissant l'ensemble des partenaires stratégiques et privilégiés de la Délégation générale du Québec à Paris a été tenue.

PROMOTION DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE À NEW YORK

Très active dans l'appui des artistes québécois sur le territoire américain, la Délégation générale du Québec à New York a continué de soutenir les artistes québécois désireux de percer à New York, capitale culturelle par excellence, ou d'y intensifier leur présence. Ainsi, le 18 octobre 2017, elle a participé à l'organisation d'une cérémonie préconcert, aux côtés de l'Orchestre symphonique de Montréal de passage à New York pour effectuer une prestation du célèbre *Concerto pour violon* de Brahms.

Par ailleurs, le 31 janvier 2018, un hommage au réalisateur François Girard et au maestro Yannick Nézet-Séguin a eu lieu en présence de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine St-Pierre. Celle-ci y a pris la parole devant de nombreuses personnalités du milieu culturel new-yorkais et souligné la contribution de ces grands ambassadeurs à la promotion de la culture et du savoir-faire québécois à l'international.

UNE ENTENTE SUR LA COOPÉRATION CULTURELLE AVEC LA CHINE

Les membres du volet culture et divertissement ont occupé une place prépondérante lors de la mission du premier ministre Philippe Couillard en Chine, représentant près de 50 % de la délégation d'affaires. Cette délégation culturelle constitue la plus importante ayant participé à une mission économique du gouvernement du Québec dans ce pays. Découlant de plusieurs années de négociations entre le gouvernement québécois et le gouvernement central chinois, une entente de coopération dans le domaine de la culture a été signée. Elle contribuera à renforcer les liens sino-québécois dans plusieurs secteurs, tels que les arts de la scène, visuels et numériques, l'animation, les jeux vidéo, le cinéma, le contenu audiovisuel, la muséologie, le patrimoine culturel, la littérature et l'édition.

Du 25 au 27 janvier 2018 s'est déroulé « L'Effet Québec », une vitrine numérique et culturelle québécoise en Chine, fruit d'une initiative commune de l'industrie de la culture, du gouvernement du Québec et du Musée d'art moderne de Shanghai. Réunissant plus de 50 entreprises, établissements, designers et créateurs du numérique et des arts du Québec, ce rendez-vous culturel, qui a pris la forme d'un parcours muséal, a servi à mettre en valeur le savoir-faire québécois en plus d'attirer plus de 1 000 visiteurs d'affaires. Il a aussi été l'occasion d'accroître la notoriété du Québec sur le marché chinois et de stimuler les liens entre les entreprises québécoises et chinoises issues du secteur de la culture et du divertissement.

Objectif 7

Contribuer à la mobilité de la main-d'œuvre et des talents.

INDICATEUR 7.1

Nombre d'arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM) des qualifications professionnelles pour lesquels des démarches sont effectuées en vue de leur signature.

CIBLE

En moyenne, un nouvel ARM signé annuellement.

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
0	2	0	0

INDICATEUR 7.2

Nombre d'ARM des qualifications professionnelles pour lesquels des démarches sont effectuées en vue de leur renouvellement.

CIBLE

En moyenne, deux ARM renouvelés annuellement¹³.

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
1	0	1	2

EXPLICATION DES OBJECTIFS

La mobilité des personnes constitue un enjeu important, en particulier dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre. Alors que la concurrence internationale en matière d'attraction et de rétention de talents est forte, le Québec doit optimiser sa capacité d'attirer et d'accueillir des travailleurs qualifiés.

Ainsi, en 2008, le Québec signait une entente novatrice avec la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles prévoyant que les autorités qui réglementent les professions, les fonctions et les métiers, au Québec et en France, appliquent une procédure commune en vue de conclure des ARM des qualifications professionnelles. En conséquence, les Québécois qui désirent travailler en France bénéficient désormais de possibilités accrues sur le marché du travail que permet une meilleure reconnaissance de leurs qualifications professionnelles acquises au Québec. La société québécoise profite également de l'apport de travailleurs français qualifiés qui, en plus de combler des besoins de main-d'œuvre temporaires ou permanents, partagent leurs connaissances, leurs techniques et leur expertise.

Des changements aux normes professionnelles interviennent régulièrement. C'est pourquoi il convient de procéder à la révision des ARM et de se pencher sur les défis d'application et d'évolution de ceux-ci, dont l'accès aux formations d'appoint et aux stages et le nombre ou la nouveauté des diplômes. Notons que seuls les ordres professionnels peuvent conclure et modifier un ARM, mais que le Ministère peut accompagner les autorités compétentes dans la recherche de solutions. Les résultats varient notablement d'une année à l'autre et sont influencés par la volonté des autorités compétentes de s'entendre sur les modifications à apporter aux ARM et par les délais inhérents à la mise en œuvre, au Québec et en France, des ARM modifiés.

DES RÉALISATIONS

Après la fusion au Québec des trois ordres comptables, un nouvel ARM a été signé le 16 février 2018 pour les professions de comptable professionnel agréé du Québec et d'expert-comptable de la France. Quelques ordres professionnels sont toujours engagés dans des démarches de négociation avec les autorités concernées en France, avec l'appui du Ministère et de l'Office des professions du Québec. C'est notamment le cas des ergothérapeutes, des chiropraticiens, des géologues, des psychologues et des médecins vétérinaires.

¹³ Les ARM n'ont pas de date d'échéance. Ils restent en vigueur tant qu'ils ne sont pas dénoncés. Ils peuvent néanmoins être modifiés. Il y a donc deux documents qui constituent un ARM : le document d'origine et l'avenant qui apporte les modifications.

En ce qui concerne l'entente Québec-France, au 31 mars 2018, des ARM visant 81 professions, fonctions et métiers ont été conclus et sont en vigueur au Québec. Parallèlement, des négociations visant une nouvelle entente bilatérale avec la Suisse se sont poursuivies.

En date du 31 décembre 2017, environ 3 284 personnes formées en France ont pu obtenir l'autorisation légale d'exercer au Québec, dont 1 239 infirmières, 676 ingénieurs, 195 médecins, 193 opticiens, 145 avocats et 131 travailleurs sociaux.

Objectif 7

Contribuer à la mobilité de la main-d'œuvre et des talents.

INDICATEUR 7.3

Nombre de pays auprès desquels des démarches sont effectuées en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale.

CIBLE

En moyenne, deux pays par année.

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
5	8	19	11

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

Le Ministère s'assure de la conclusion avec certains pays d'ententes procurant des avantages aux Québécois et aux entreprises québécoises pour les travailleurs qu'elles détachent à l'étranger. Le Québec dispose d'ententes de sécurité sociale en vigueur avec 34 pays. Les ententes avec 10 d'entre eux comportent en plus des dispositions portant particulièrement sur la santé, les accidents du travail et les maladies professionnelles. La coordination interministérielle nécessaire à l'entrée en vigueur de ces ententes est assurée par le Comité de négociation des ententes de sécurité sociale. Présidé par le Ministère, ce comité réunit les ministères du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de la Santé et des Services sociaux ainsi que Revenu Québec, Retraite Québec, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et la Régie de l'assurance maladie du Québec.

En assurant aux personnes les avantages de la coordination des législations de sécurité sociale et le maintien de leurs acquis¹⁴, les ententes de sécurité sociale :

- visent l'égalité de traitement, la détermination de la législation applicable, le maintien des droits en cours d'acquisition, le maintien des droits acquis et le service des prestations à l'étranger;
- permettent d'additionner les périodes de cotisations au Régime de rentes du Québec et à celui du pays étranger afin que les citoyens n'ayant pas cotisé suffisamment à l'un ou l'autre des régimes puissent devenir admissibles à une prestation;
- favorisent la mobilité des personnes ainsi que le recrutement d'immigrants, et sont nécessaires à la conclusion d'autres types d'ententes telles que celles portant sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles;
- évitent la double cotisation pour les entreprises qui détachent des employés sur un territoire couvert par une entente, permettant ainsi aux entreprises québécoises d'économiser des sommes importantes, ce qui les rend plus concurrentielles dans les marchés internationaux.

¹⁴ Rentes accumulées, droit aux prestations en matière de santé et d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

DES RÉALISATIONS

Au cours de l'année 2017-2018, le Ministère a effectué des démarches auprès de cinq pays en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale. Certaines de ces démarches visaient la négociation avec de nouveaux partenaires, tels que la Chine et le Pérou.

D'autres démarches ont eu pour objectif la mise en œuvre d'ententes déjà signées. Certaines d'entre elles visaient notamment à compléter le Protocole d'entente entre la France et le Québec qui a pour but de permettre aux élèves, aux étudiants, aux stagiaires non rémunérés et aux participants aux actions de coopération d'être dispensés d'affiliation dans la province ou le pays d'accueil. Il en a été de même pour l'entente conclue avec le gouvernement de la République de Corée, qui a été notifiée en juin 2017 de l'accomplissement des mesures nécessaires pour l'entrée en vigueur de cette entente par le Québec.

Enfin, au cours de l'année 2017-2018, les négociations se sont poursuivies avec des représentants de la République de Serbie concernant les démarches entreprises en octobre 2016.

2.1.3

GOVERNANCE DE L'ACTION INTERNATIONALE

Objectif 8

Doter le Québec d'une nouvelle stratégie gouvernementale de l'action internationale, en fonction des créneaux d'excellence et des territoires prioritaires, à l'occasion du 50^e anniversaire du Ministère.

INDICATEUR 8.1

Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie gouvernementale, à l'occasion du 50^e anniversaire du Ministère.

CIBLE

100 % des étapes prévues ont été réalisées annuellement (dépôt de la stratégie en 2017).

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
100 %	100 %	40 %	S. O.

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

L'environnement international de même que les défis et les priorités du Québec ont évolué depuis l'adoption, en 2006, de la Politique internationale du Québec intitulée *La force de l'action concertée*. La rédaction d'une nouvelle politique internationale gouvernementale constituait l'occasion de moderniser l'action internationale du Québec à la lumière de cette évolution et des tendances émergentes et de lui donner une impulsion nouvelle. En juin 2015, le Conseil des ministres a confié à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie le mandat d'élaborer une nouvelle politique internationale gouvernementale qui serait rendue publique à l'occasion du 50^e anniversaire du Ministère, en 2017. Prévus à l'article 11 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, cet exercice est effectué en collaboration avec les différents ministères et organismes partenaires de l'action internationale du Québec. Cette nouvelle politique vise à favoriser le rayonnement du Québec et son développement, notamment sur les plans culturel, commercial, économique, politique et social, tout en s'alignant sur les grandes priorités gouvernementales.

DES RÉALISATIONS

À la suite d'un important processus de réflexion et de consultation, le gouvernement a dévoilé au printemps 2017 sa nouvelle politique internationale, *Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer*. La nouvelle Politique recentre l'action internationale du gouvernement du Québec autour de trois grandes orientations :

- Rendre les Québécoises et les Québécois plus prospères;
- Contribuer à un monde plus durable, juste et sécuritaire;
- Promouvoir la créativité, la culture, le savoir et la spécificité du Québec.

En comparaison avec les politiques internationales précédentes, celle-ci innove en énonçant un nombre limité de grandes orientations rassembleuses, mais aussi en fixant des objectifs en lien avec la mobilité internationale, les chaînes de valeur, le numérique, les enjeux arctiques et nordiques et la diplomatie climatique. Ces orientations et objectifs font écho aux intérêts et aux préoccupations des milieux économique, institutionnel, culturel et associatif, mais aussi des représentants jeunesse, des experts et du grand public, consultés dans le cadre du processus d'élaboration de la Politique. Elles s'inscrivent dans la continuité de l'action internationale contemporaine du Québec de même qu'en cohérence avec les enjeux qui ressortent du contexte international. Fruit d'une démarche gouvernementale concertée, cette politique est le reflet du dynamisme et de la créativité d'une diversité toujours croissante d'acteurs qui contribuent au rayonnement international du Québec et dont les succès rejaillissent sur l'ensemble de la société.

Objectif 9

Renouveler le modèle de gouvernance de l'action internationale du Québec en soutenant une culture de concertation et de collaboration avec les ministères et organismes et les nouveaux acteurs de la diplomatie.

INDICATEUR 9.1

Proportion des activités planifiées par le nouveau modèle de gouvernance qui ont été réalisées.

CIBLE

100 % des activités planifiées annuellement ont été réalisées.

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
100 % ¹⁵	100 %	100 %	S. O.

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

Conformément à l'article 11 de la loi constitutive du Ministère, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie a la responsabilité de planifier, d'organiser et de diriger l'action du gouvernement du Québec à l'étranger. Son mandat s'étend également à la coordination des activités internationales de l'ensemble des ministères et des organismes.

Par ailleurs, la Politique internationale du Québec prend acte de l'influence grandissante du contexte international sur l'ensemble des domaines de l'action gouvernementale et de la multiplication des acteurs que cette réalité entraîne. Elle reconnaît l'importance du rôle et de l'apport de l'ensemble des ministères et organismes ainsi que des institutions, des villes et municipalités, des intervenants économiques et des organismes à but non lucratif dans la défense et la promotion des intérêts du Québec à l'étranger. Afin d'assurer la cohérence de l'action et de mutualiser les bénéfices et les retombées de la présence internationale des différents acteurs québécois, le Ministère a redynamisé le modèle de gouvernance de l'action internationale du Québec.

Le nouveau modèle de gouvernance a instauré des mécanismes permanents de concertation chargés de définir les priorités et de voir à l'amélioration continue de l'action internationale gouvernementale. Ces mécanismes incluent la Table ministérielle sur la présence internationale du Québec, le comité de sous-ministres sur l'action internationale et des cellules travaillant sur des mandats stratégiques et d'optimisation. Ce nouveau modèle de gouvernance permet au Ministère d'exercer plus efficacement son rôle de coordination de l'action internationale du Québec.

DES RÉALISATIONS

LA CONCERTATION AUTOUR DES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Les cellules stratégiques interministérielles mises sur pied dans le cadre de la nouvelle gouvernance de l'action internationale ont pour mandat de déterminer les objectifs à portée internationale, d'évaluer le potentiel des territoires et des forums internationaux et de planifier les activités internationales annuelles en lien avec les priorités internationales du gouvernement.

¹⁵ Résultat applicable à l'action envisagée dans le PAGD 2017-2018 : « Consolidation de la configuration du réseau à l'étranger et nouvelles initiatives afin de permettre, comme prévu, l'atteinte de résultats à long terme ».

Ce mandat se réalise de manière itérative afin de permettre la mise à jour régulière des informations stratégiques et le renouvellement des actions selon l'évolution des besoins de chaque priorité. Les activités de concertation réalisées par les cellules au cours d'une année donnée dépendent de ces besoins évolutifs et du stade d'avancement dans les travaux de chaque priorité. Les cellules interministérielles sont pilotées conjointement par le Ministère et le ministère ou l'organisme porteur du dossier, et constituées des ministères, des organismes et des sociétés d'État les plus concernés par ces priorités.

En 2017-2018, les cellules interministérielles concernant le volet international de la Stratégie maritime, du Plan Nord et de l'électrification des transports, trois priorités déjà existantes qui ont été reconduites par le comité des sous-ministres, ont continué leurs travaux. Plus précisément, ces trois cellules ont procédé à la détermination de nouveaux besoins et objectifs internationaux, en collaboration avec le réseau des représentations du Québec à l'étranger. Les territoires potentiels pour chacune des priorités désignées ont également été établis pour faciliter la prise de décisions. Les représentations du Québec à l'étranger présentes sur ces territoires planifient leurs actions en fonction de ces priorités. En ce qui concerne la promotion internationale de l'offre éducative québécoise, la cellule interministérielle a permis au gouvernement d'avancer rapidement dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie dans ce domaine. Aussi, il a été décidé qu'un volet international sera ajouté à la Stratégie de diplomatie numérique en concertation avec les ministères et organismes concernés. Une cellule portant sur cette nouvelle priorité est en cours de création. Ces activités correspondent à ce qui avait été planifié pour l'année 2017-2018 en matière de concertation autour des priorités gouvernementales.

2.1.4

OPTIMISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES

Objectif 10

Miser sur l'intelligence stratégique de l'organisation pour valoriser le métier de diplomate.

INDICATEUR 10.1

Taux de participation du personnel ciblé dans les activités de professionnalisation de la fonction diplomatique.

CIBLE

100 % du personnel ciblé¹⁶ a participé à un minimum d'une activité par année.

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
92 % ¹⁷	100 %	92 %	100 %

¹⁶ On entend par personnel ciblé les conseillers en affaires internationales, au siège, ayant travaillé tout au long de l'année financière, soit du 1^{er} avril au 31 mars. Le personnel ciblé n'inclut pas les personnes ayant été absentes plus de trois mois au cours d'une même année financière. Cette définition du personnel ciblé n'est plus la même que pour l'année financière 2014-2015.

¹⁷ Résultat applicable à l'action envisagée dans le PAGD 2017-2018 : « Poursuite de l'amélioration de la performance de l'organisation par la gestion stratégique d'emplois ciblés, soit les professionnels de la diplomatie ».

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

La volonté gouvernementale d'affirmer la mission de coordination du Ministère en matière de relations internationales rehausse l'importance du développement professionnel des ressources qui y œuvrent. L'expertise des employés du Ministère consiste à acquérir une connaissance fine des enjeux géopolitiques propres à un territoire, à prévoir les répercussions possibles pour le Québec, à voir et à saisir les occasions, et à envisager et à établir des partenariats structurants.

Pour relever ce défi, le diplomate doit posséder des compétences et des connaissances à jour, tout en étant à l'affût des nouvelles tendances. Cette diplomatie performante s'appuie sur les conseillers en affaires internationales qui exercent la profession. Les activités de développement et de formation offertes permettent aux employés du Ministère d'être mieux outillés pour faire face aux nouveaux défis que pose l'environnement international plus compétitif, plus complexe et en évolution constante.

DES RÉALISATIONS

Au cours de l'année 2017-2018, des formations et des conférences diversifiées ont été offertes aux employés du Ministère, permettant ainsi de multiplier les occasions d'apprentissage. La négociation, l'efficacité interculturelle et les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle ne sont que des exemples de sujets qui ont été abordés lors d'activités de perfectionnement. De plus, les professionnels des relations internationales ont assisté à des conférences et à des colloques sur les enjeux internationaux présentés par des spécialistes issus des milieux universitaire et diplomatique et de la société civile. Parallèlement, sur une base régulière, des midis-conférences ont été organisés afin que le personnel maintienne un excellent niveau de connaissances. Voici quelques exemples de thèmes exposés :

- La Suisse : État fédéral au cœur de l'Europe;
- Le président Trump : un an après;
- L'unité du Royaume-Uni survivra-t-elle au BREXIT?;
- Wallonie-Bruxelles dans le monde : impacts et enjeux.

Par ailleurs, l'apprentissage de langues étrangères fait partie intégrante de l'offre de formations pour les professionnels des relations internationales, dans la mesure où cela s'inscrit dans le cadre de leur cheminement de carrière. Notons également que huit professionnels ont participé à la formation intensive École d'hiver sur la pratique des relations internationales, qui était organisée par les Hautes Études internationales de l'Université Laval.

Enfin, bien que le Ministère déploie des efforts pour encourager l'ensemble du personnel à prendre part à une séance de formation, des absences de longue durée chez certains conseillers ainsi que l'affectation d'un plus grand nombre de conseillers en affaires internationales dans les représentations à l'étranger auront sans doute contribué à la diminution de la participation au cours de l'année 2017-2018.

Objectif 11

Mettre en place des approches et des pratiques innovantes de gestion pour accroître l'expertise et la mobilisation des employés.

INDICATEUR 11.1

Proportion d'équipes flexibles¹⁸ constituées, sur le nombre requis par le Ministère.

CIBLE

100 % des équipes requises ont été mises sur pied annuellement.

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
79 % ¹⁹	82 %	86 %	90 %

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

Pour réaliser sa mission et concrétiser sa vision, le Ministère doit disposer de ressources humaines compétentes et mobilisées. Pour ce faire, il institue des pratiques en vue de renforcer l'agilité organisationnelle et le maintien de sa capacité d'innovation. Le défi majeur auquel il fait face est d'assurer l'adéquation des besoins, des ressources, des compétences et des priorités ministérielles. Les enjeux doivent ainsi être analysés dans leur globalité afin de répondre aux besoins ministériels et gouvernementaux, tout en permettant au Ministère de maintenir sa capacité d'action.

En ce sens, la contribution du Ministère au développement de l'expertise et à la mobilisation de ses employés lui permet de s'assurer d'avoir en tout temps accès à un bassin de conseillers polyvalents et enclins à la mobilité au sein de l'organisation.

DES RÉSULTATS

L'AFFECTATION DE COURTE DURÉE

En 2017-2018, neuf employés ont eu l'occasion de vivre une expérience de travail pratique à l'étranger lors d'une affectation de courte durée au sein de représentations du Québec. Ces affectations ont servi à répondre à des besoins précis de l'organisation, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs de développement professionnel que s'est fixés le Ministère. En effet, l'affectation de courte durée est un moyen qui permet au personnel d'acquérir une expérience unique et multidimensionnelle qui participe au développement de leur plein potentiel, en plus de leur offrir un défi stimulant et valorisant.

¹⁸ On entend par « équipes flexibles » la combinaison de quelques pratiques de gestion innovantes : les prêts de service ponctuels affichés au Ministère, les affectations de courte durée et les ententes entre gestionnaires pour le prêt temporaire d'un employé.

¹⁹ Résultat applicable à l'action envisagée dans le PAGD 2017-2018 : « Continuité du processus de reconfiguration des ressources accentuant la mobilité et l'optimisation de ces dernières ».

LA MOBILITÉ INTERNE

Un programme de mobilité interne a été mis en place en 2016-2017. Par son approche agile et créative, il vise à assurer une saine gestion de la main-d'œuvre, tout en favorisant la polyvalence, la mobilisation et l'évolution des champs d'expertise des employés. En 2017-2018, pour la deuxième année de mise en œuvre du projet, 14 mouvements internes ont été réalisés. Ce programme s'inscrit dans le cadre du Plan de cheminement de carrière et permet d'assurer une utilisation optimale du personnel. En effet, avant de recourir aux services d'une ressource externe occasionnelle pour remplacer un employé absent ou répondre à un surcroît de travail généré par les activités ministérielles, on évalue les possibilités d'affecter temporairement un autre employé au sein de l'organisation. Cependant, mentionnons que six offres ne se sont pas traduites par un mouvement interne en raison de l'absence de candidats disponibles, ce qui explique l'écart entre le résultat et la cible.

Objectif 12

Assurer la gestion rigoureuse des ressources par le renforcement de la performance et de la transparence.

INDICATEUR 12.1

Taux de révision des programmes identifiés par les autorités gouvernementales.

CIBLE

100 % des programmes identifiés ont été révisés.

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
En continu	100 %	100 %	100 %

INDICATEUR 12.2

Pourcentage de missions à l'étranger dont les coûts sont rendus publics au Québec.

CIBLE

100 % des missions réalisées annuellement.

RÉSULTATS

2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
100 %	100 %	100 %	S. O.

EXPLICATION DES OBJECTIFS

Le développement social et économique du Québec dépend notamment de sa capacité à exceller sur la scène internationale. Pour faire face à la concurrence, le Ministère doit miser sur une gestion optimale et innovante. La saine gestion des ressources commande une vigilance de tous les instants en ce qui concerne l'utilisation des sommes investies dans les activités du Ministère.

Conformément aux attentes gouvernementales, le Ministère s'est engagé à revoir périodiquement ses façons de faire, en concertation avec les ministères et les organismes concernés, afin de centrer son action sur les objectifs et les priorités du gouvernement du Québec.

DES RÉALISATIONS

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE L'ACTION INTERNATIONALE GOUVERNEMENTALE

En mars 2016, le Comité permanent de la révision des programmes a confié à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie le mandat de poursuivre les travaux de révision amorcés en 2014 par la Table interministérielle sur la présence internationale du Québec. Pour atteindre les objectifs stratégiques ciblés et obtenir des retombées tangibles, le Ministère a enclenché un processus d'amélioration continue de l'action internationale gouvernementale, en concertation avec les principaux ministères et organismes concernés, et en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). L'amélioration continue de l'action internationale gouvernementale poursuit deux grands objectifs :

- dresser un portrait des fonctions et des ressources affectées à l'action internationale gouvernementale;
- optimiser la planification, la coordination et le déploiement de l'action internationale afin d'en améliorer la cohérence, l'efficacité et l'efficience.

La première phase de ce processus s'est terminée en août 2017. Le SCT a par la suite autorisé le Ministère à entamer la deuxième phase, soit celle de la mise en examen. Les travaux de mise en examen se font en cohérence avec les constats découlant de la première phase. Plus précisément, une rencontre d'information avec l'ensemble des répondants des ministères et organismes a été réalisée le 15 février 2018, et les premiers groupes de travail au sein du Ministère ont été formés.

LA TRANSPARENCE ET LA DIVULGATION DES DÉPENSES DU MINISTÈRE

Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, à l'instar des autres ministères et organismes du gouvernement du Québec, assure, sur une base trimestrielle, la publication sur son site Web des informations relatives aux déplacements de sa ministre ainsi que du personnel accompagnateur du Ministère lors de missions à l'étranger du premier ministre, les coûts associés à ceux-ci ainsi que d'autres renseignements obtenus par le système de compilation de données sur les déplacements.

2.2

RÉSULTATS RELATIFS À LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

ACCESSIBILITÉ

ENGAGEMENT

Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie assure l'accès à ses services et aux renseignements portant sur ses programmes et sur ses activités. Dans un souci de mieux répondre aux besoins de sa clientèle, il diffuse sur ses sites Web (site institutionnel et Espace international) ainsi que dans ses médias sociaux de l'information pertinente relative à ses activités. De plus, il enrichit régulièrement les contenus présentés en publiant des actualités, de nouvelles pages et de nouveaux documents, puis en mettant à jour l'information publiée sur une base continue.

La Déclaration de services aux citoyens (DSC) est accessible dans la section « Ministère » du site institutionnel (mrif.gouv.qc.ca). Une adresse « commentaires » y est incluse, permettant aux citoyens de faire part au Ministère de leurs commentaires sur la qualité des services.

Un formulaire de demande de renseignements généraux est également disponible dans la section « Nous joindre » du même site. Il permet à la clientèle de transmettre des demandes de renseignements ou tout commentaire ou plainte. L'adresse « commentaires » sur la qualité des services est également affichée dans la section « Nous joindre ».

PRINCIPAUX DOCUMENTS PUBLIÉS

Au cours de l'année 2017-2018, différents contenus relatifs aux priorités gouvernementales et ministérielles ont été publiés sur le site institutionnel du Ministère. Cela s'ajoute à la mise à jour continue des contenus des sites Web sous la responsabilité du Ministère.

En 2017-2018, de nombreux documents ont été publiés sur les sites, dont :

- des brochures promotionnelles pour les principaux territoires couverts par le Ministère;
- les engagements financiers – chaque mois;
- une brochure sur le programme Stages en organisations internationales gouvernementales;
- le rapport annuel de gestion 2016-2017.

MISE À JOUR DES SITES WEB DU MINISTÈRE

Les sites Web et les comptes de médias sociaux gérés par le Ministère ont pour objectifs de promouvoir le Québec, de faire connaître l'action du gouvernement du Québec sur la scène internationale et les actions du Ministère à la population québécoise ainsi que de simplifier et de personnaliser les services offerts. Les différents sites Web du Ministère sont mis à jour régulièrement :

- site institutionnel : mrif.gouv.qc.ca;
- Espace international : international.gouv.qc.ca.

SITE INSTITUTIONNEL DU MINISTÈRE

Le site institutionnel vise à expliquer aux citoyens québécois le rôle du Ministère et ses actions et à les mettre en valeur. Plus précisément, il a pour objectifs :

- de faire connaître les services du Ministère, d'y assurer l'accès et de fournir des renseignements portant sur ses programmes et ses activités;
- de faire connaître les stratégies internationales conçues par le Ministère;
- de faire connaître l'action internationale du gouvernement et celle de l'ensemble des ministères et organismes;
- de valoriser la participation du Québec à certains forums et événements internationaux;
- de souligner l'apport des représentations du Québec à l'action internationale;
- de démontrer que le réseau des représentations à l'étranger est au service des Québécois;
- de définir la manière dont le Ministère participe au développement économique et culturel du Québec au-delà de ses frontières;
- d'informer sur les récentes actualités de la scène internationale.

Ainsi, en 2017-2018, le Ministère a publié dans son site Web un total de 178 actualités, allocutions et communiqués, en plus de 8 infolettres pour le programme de stages en organisations internationales gouvernementales.

L'ESPACE INTERNATIONAL

L'Espace international est un outil de communication Web destiné à promouvoir l'offre de services du gouvernement québécois auprès des clientèles étrangères. C'est un site multiservice pour cette clientèle qui désire obtenir dans sa langue une information ou un service du gouvernement québécois. L'Espace international s'adresse également aux Québécois qui s'intéressent aux activités internationales. Le site est une source d'informations pertinentes pour les entrepreneurs, les gens d'affaires, les étudiants et tous ceux qui sont présents sur la scène internationale ou qui voudraient y développer leurs activités. Par ailleurs, il est aussi l'outil de communication privilégié des représentations du Québec pour le développement des affaires sur la scène internationale, offert en neuf langues étrangères en plus du français.

Dans le but de compléter l'offre d'information aux clientèles internationales, le Ministère a publié sur les espaces pays des représentations de Boston, de Bruxelles, de Chicago, de Londres, de Mexico, de New York et de Paris des infolettres qui présentent des nouvelles du Québec et illustrent la richesse de ses relations avec ses partenaires internationaux.

Au total, en 2017-2018, le Ministère a publié :

- 89 infolettres pour les représentations mentionnées précédemment;
- 404 actualités se rapportant aux activités des représentations du Québec à l'étranger;
- 610 événements dans le calendrier de l'Espace international.

MÉDIAS SOCIAUX

Le Ministère est actif dans les médias sociaux, avec un total de 48 comptes. Sur une base quotidienne, il :

- administre et alimente les comptes ministériels (Facebook, Twitter et LinkedIn);
- évalue la performance des comptes (statistiques).

Les médias sociaux au Ministère en 2017-2018 :

- 20 comptes Facebook;
- 23 comptes Twitter;
- 1 compte LinkedIn;
- 2 comptes YouTube;
- 2 comptes Instagram.

ÉQUITÉ ET TRANSPARENCE

ENGAGEMENT

La sélection des dossiers soumis dans le cadre des appels à projets de coopération bilatérale, des projets de solidarité internationale et des stages dans les organisations internationales est faite conformément à un processus de traitement intègre. Les mécanismes de sélection sont normés, équitables et transparents.

Ainsi, afin de se conformer à l'engagement de la DSC, un mécanisme de sélection composé de cinq étapes est mis en place :

1. Le dépôt : un appel à projets est fait.
2. Les critères de sélection : les critères sont diffusés.
3. L'évaluation : les projets ou les candidatures admissibles sont évalués sur la base de critères de sélection connus.
4. Le comité de sélection : l'évaluation des projets est confiée à un comité.
5. La diffusion : les résultats des sélections des organismes et des projets sont diffusés dans des documents publics. Par ailleurs, les résultats des sélections de candidatures sont transmis uniquement aux personnes concernées. Par la suite, si les candidats ont des questions concernant leur dossier, le Ministère s'applique à y répondre dans un délai maximal de 10 jours ouvrables.

DILIGENCE

ENGAGEMENT

Les délais de traitement sont présentés dans le tableau suivant.

SERVICES	ACCUSÉS DE RÉCEPTION (PAR COURRIEL)		RÉPONSES	
	CIBLES	TAUX D'ATTEINTE DE LA CIBLE	CIBLES	TAUX D'ATTEINTE DE LA CIBLE
Renseignements généraux 424 demandes	2 jours	97 %	10 jours	92 %
Soutien offert à des projets de coopération bilatérale 288 projets traités²⁰	2 jours	100 %	30 jours après la rencontre de sélection	72 % ²¹
Soutien offert dans le cadre des programmes de solidarité internationale 144 projets soumis	2 jours	100 %	30 jours après la rencontre de sélection	77 % ²²
Stages en organisations internationales gouvernementales 469 demandes de stage	2 jours	100 %	10 jours après l'entrevue	100 %
Commentaires sur la qualité des services 0 commentaire reçu	2 jours	S. O.	15 jours	S. O.

TRAITEMENT DES PLAINTES

Au cours de l'année financière 2017-2018, le Ministère a reçu cinq plaintes, dont seulement une a été jugée recevable. Celle-ci était toujours en traitement au 31 mars 2018.

AMÉLIORATION CONTINUE

ENGAGEMENT

Le Ministère effectue des consultations pour mesurer la satisfaction à l'égard des services rendus. Dans le cadre des projets de solidarité internationale et des stages dans les organisations internationales, un questionnaire d'évaluation est transmis à certains organismes et aux stagiaires ayant posé leur candidature. La compilation des résultats est faite en tout respect de la confidentialité. Ceux-ci servent à améliorer les services et la façon dont ils sont rendus.

²⁰ On entend par demandes traitées celles dont le traitement a été terminé au cours de l'année financière 2017-2018. Il est à noter que 53 projets soumis en 2017-2018 étaient toujours en traitement au 31 mars 2018.

²¹ Un changement dans la méthodologie employée, notamment le retrait du calcul des projets partiellement traités par des ministères partenaires, ainsi que la nature des dossiers traités en 2017-2018 ont entraîné une hausse de 29 % du taux d'atteinte de la cible.

²² La hausse considérable du taux d'atteinte de la cible en 2017-2018 s'explique par un investissement plus important annoncé dans le budget 2016-2017 du gouvernement du Québec pour les programmes de solidarité internationale qui exigeait une démarche exceptionnelle auprès du Fonds de suppléance du Conseil du trésor et qui avait contribué à accroître les délais de traitement.

Mesure de la satisfaction à l'égard des services rendus

ASPECTS ÉVALUÉS ET CLIENTÈLES	CONTEXTE DE LA MESURE	RÉSULTATS DE LA MESURE
<p>Programmes de solidarité internationale</p>	<p>Dans le cadre des programmes de solidarité internationale, plusieurs actions de suivi sont réalisées annuellement, notamment des échanges de courriels ou téléphoniques, des rencontres, des consultations, des missions de suivi de projets à l'étranger, la soumission de questionnaires d'évaluation et la production de rapports (finaux ou intermédiaires) de projet afin d'évaluer les résultats des actions et de mesurer la satisfaction des partenaires.</p> <p>Plus particulièrement pour le programme Québec sans frontières (QSF), des questionnaires d'évaluation sont utilisés pour mesurer la satisfaction des participants quant aux différentes composantes des projets QSF. Les données collectées contribuent à améliorer l'ensemble des aspects du programme.</p>	<p>La majorité des personnes concernées sont satisfaites des programmes et des services rendus.</p> <p>Plus particulièrement pour le programme QSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 98 % des répondants affirment que leur projet a eu un effet bénéfique sur le développement de leurs capacités personnelles; • 86 % des répondants affirment que leur expérience a eu un effet bénéfique sur le développement de leurs capacités professionnelles; • 85 % des répondants se sont dits satisfaits de l'organisme québécois responsable de leur projet; • 89 % des répondants affirment qu'ils recommanderaient le programme QSF à un ami.
<p>Stages en organisations internationales gouvernementales</p>	<p>La satisfaction des stagiaires est mesurée au moyen d'une évaluation et d'un rapport de stage remis dans les semaines qui suivent la fin du stage.</p>	<p>En 2017-2018, 18 rapports de stage et questionnaires d'évaluation ont été reçus. Le contenu de ces documents montre une très grande satisfaction des stagiaires à l'égard du soutien offert par le Ministère.</p>

2.3

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1 – RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Par les mesures prévues à son Plan d'action de développement durable (PADD) 2016-2020, le Ministère participe au modèle d'exemplarité de l'État nécessaire pour qu'un virage durable puisse s'effectuer au sein de la société québécoise. Il s'est engagé à renforcer ses propres pratiques de gestion écoresponsables et à faire la promotion de la démarche québécoise de développement durable auprès de ses partenaires étrangers.

Le bilan qui suit présente les résultats obtenus pour le PADD 2016-2020 du Ministère à la suite de sa deuxième année de mise en œuvre. Il expose par ailleurs les principales réalisations associées à chaque indicateur et précise le lien avec les objectifs gouvernementaux, les résultats recherchés, les activités incontournables et les domaines d'intervention de la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2015-2020²³. De plus, il effectue le lien avec les objectifs de l'Agenda 21 de la culture²⁴ dans le cadre du Chantier gouvernemental en culture, le cas échéant.

Par ailleurs, voulant démontrer son exemplarité en matière de lutte contre les changements climatiques, le Ministère a entrepris de faire l'achat de crédits carbone certifiés « Gold Standard » pour compenser les émissions de GES générées par une partie des déplacements professionnels à l'international. Ainsi, la compensation des déplacements aériens internationaux de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, du personnel de cabinet qui l'accompagne et de l'émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques réalisés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 a permis de réduire l'empreinte carbone du Ministère de 71,23 tonnes de CO₂e²⁵. Même si elle ne fait pas partie des objectifs fixés par le PADD, cette initiative contribue à la réduction des émissions de GES à l'échelle planétaire.

²³ MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, Québec, 2015, 121 p., mdelcc.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strategie-DD.pdf.

²⁴ Produit par le ministère de la Culture et des Communications, l'Agenda 21 de la culture est un cadre de référence qui établit les principes et les objectifs pour faire de la culture une composante majeure et essentielle de la société, intégrée aux dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable.

²⁵ CO₂e (équivalent dioxyde de carbone) est une mesure utilisée afin de comparer les émissions de différents GES sur la base de leur potentiel de réchauffement global.

Objectif gouvernemental 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Objectif organisationnel 1

Poursuivre et renforcer les pratiques de gestion écoresponsable

ACTION 1

Mettre en œuvre et valoriser les actions contribuant à la gestion écoresponsable des ressources matérielles et des matières résiduelles

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018
1. Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre concernant la conservation des documents électroniques, y compris des formations et des réunions d'échange	En moyenne, deux activités de sensibilisation par année	1	3
2. Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre concernant le recyclage et la réduction des déchets	Au moins une activité de sensibilisation par année	1	2

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère accorde une grande importance à ce que la gestion de ses opérations se fasse de façon écoresponsable. Dans cette optique, au cours de l'année, des séances d'information sur la gestion documentaire ont été offertes aux employés affectés dans le réseau des représentations du Québec. Par ailleurs, lors du Colloque international sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'heure des changements climatiques, une écopatrouille a été mise en place afin de sensibiliser les participants au recyclage et au compostage.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

- SGDD 2015-2020 : Domaine 1 – Activité courante de gestion administrative
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 1 – La réalisation, par 95 % des ministères et organismes, d'actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles

ACTION 2

Promouvoir les modes de transport collectifs et actifs, notamment lors des déplacements professionnels des employés

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018
3. Nombre d'activités de promotion des transports durables organisées	En moyenne, deux activités de promotion par année	3	4
4. Proportion des employés qui utilisent en tout temps leur voiture en solo pour les déplacements domicile-travail	Maintenir à moins de 10 % la proportion des employés qui utilisent en tout temps leur voiture en solo	16 %	S. O.
5. Nombre d'initiatives lors des missions ministérielles ou d'activités protocolaires ayant privilégié un mode de transport durable	En moyenne, deux initiatives annuellement	2	2

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Au cours de la dernière année, trois manchettes intranet ont fait la promotion de l'utilisation des transports collectifs et actifs. De plus, plusieurs activités, dont le Défi Entreprises à Québec et le Défi sans auto solo 2017, ont été organisées dans le but d'inciter les employés à modifier leurs habitudes de déplacement en faveur des transports collectifs et actifs, des saines habitudes de vie et du respect de l'environnement. De plus, les modes de transport durables sont privilégiés, lorsque disponibles, lors des missions ministérielles internationales. Par exemple, cette année encore, lors de l'édition 2018 du Forum économique mondial de Davos, la location de voitures respectant des normes rigoureuses sur les émissions de CO₂ a été privilégiée.

Quant à la proportion des employés qui utilisent en tout temps leur voiture en solo pour les déplacements domicile-travail, elle est obtenue par un sondage sur les habitudes de déplacement qui est effectué tous les deux ans, ce qui explique l'absence de résultats pour 2017-2018.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

- SGDD 2015-2020 : Domaine 2 – Transport et déplacement des employés
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 3 – La réalisation, par 90 % des ministères et organismes, d'actions pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés

ACTION 3

Mettre en œuvre des pratiques favorisant la gestion écoresponsable des parcs informatiques

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018
6. Dépôt d'une directive ministérielle en matière de réduction des impressions	Dépôt de la directive d'ici le 31 mars 2017	En cours d'approbation	En cours d'approbation
7. Pourcentage de réduction des dépenses relatives au service d'impression	Réduction de 20 % des dépenses relatives au service d'impression d'ici le 31 mars 2020	S. O.	S. O.
8. Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre	En moyenne, deux activités de sensibilisation par année	1	0

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

La réévaluation de certains contenus de la Directive relative au service d'impression et de numérisation a occasionné certains délais supplémentaires qui ont empêché un dépôt au cours de l'année 2017-2018. Conséquemment, la Directive est à nouveau en cours d'approbation. Quant à l'indicateur 7, il doit rendre compte de la mise en œuvre de la Directive.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

- SGDD 2015-2020 : Domaine 4 – Technologies de l'information et des communications
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 6 – La mise en œuvre, par 70 % des ministères et organismes, d'actions pour améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques

ACTION 4

Intégrer des considérations écoresponsables dans les communications gouvernementales et l'organisation d'événements

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018
9. Nombre d'initiatives écoresponsables mises en œuvre lors de l'organisation d'événements	En moyenne, cinq initiatives écoresponsables mises en œuvre par année lors de l'organisation d'événements	15	8
10. Création d'un concept organisationnel écoresponsable	Création du concept écoresponsable d'ici le 31 mars 2017	Réalisé	Réalisé ²⁶
11. Mise en œuvre d'un plan de communication pour valoriser davantage l'engagement du Ministère en matière de développement durable chez les employés et le public	Mise en œuvre d'un plan d'action de communication sur une base annuelle	Réalisé	Réalisé

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère a entrepris plusieurs initiatives lui permettant de réduire les répercussions négatives sur l'environnement lors de l'organisation d'événements, tout en augmentant les retombées positives sur les plans social et économique. En 2017-2018, l'offre de cadeaux protocolaires a été modifiée notamment pour favoriser l'achat local et diminuer la quantité de papier d'emballage. Par ailleurs, lors du Colloque international sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'heure des changements climatiques, des cocardes entièrement compostables et composées de graines de basilic ont été remises aux participants.

Parallèlement, la mise en œuvre du plan de communication annuel assure la diffusion des informations et invite les employés à intégrer le développement durable dans leurs habitudes de vie.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

- SGDD 2015-2020 : Domaine 5 – Communications gouvernementales et organisation d'événements
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 7 – La réalisation, par 50 % des ministères et organismes, de produits et d'activités de communication et l'organisation d'événements écoresponsables

²⁶ Le concept écoresponsable a été déposé au cours de l'année 2016-2017.

ACTION 5

Favoriser l'intégration de considérations environnementales, sociales, économiques et culturelles lors de l'acquisition de biens et de services

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018
12. Dépôt d'une directive visant la prise en compte de critères écoresponsables lors de l'acquisition de biens et de services par le siège et le réseau des représentations	Dépôt de la directive d'ici le 31 mars 2018	S. O.	En cours d'approbation

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Au cours de l'année 2017-2018, les travaux d'élaboration d'une directive d'acquisition écoresponsable ont été finalisés. Cette dernière est en cours d'approbation.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

- SGDD 2015-2020 : Domaine 6 – Marchés publics
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 8 – D'ici 2020, pour 50 % des ministères et organismes, l'intégration de considérations écoresponsables dans leur politique interne de gestion contractuelle ou l'élaboration d'une politique d'acquisition écoresponsable

Objectif gouvernemental 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

Objectif organisationnel 2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes du Ministère

ACTION 6

Poursuivre les efforts de prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes et développer de nouveaux outils d'aide à la prise de décision

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018
13. Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre	En moyenne, deux activités de sensibilisation par année	2	3
14. Proportion des actions structurantes et des programmes, dont les appels à projets, pour lesquels les principes de développement durable ont été pris en compte	Toutes les actions structurantes et tous les programmes courants (100 %), dont les appels à projets, ont été élaborés ou révisés en tenant compte des principes de développement durable	46 %	39 %

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Les principes québécois de développement durable sont considérés dans plusieurs actions structurantes du Ministère, dont la Politique internationale du Québec. En 2017-2018, un nombre accru d'actions structurantes ont pris en compte les principes de développement durable, comparativement à l'année précédente, mais un plus grand nombre d'actions structurantes et de programmes courants ont également été élaborés, entraînant une diminution du résultat. Par ailleurs, des rencontres de travail ont été organisées entre différentes unités du Ministère afin de déterminer les manières de bonifier les critères d'évaluation des appels à projets de coopération et d'uniformiser les formulaires d'appels à projets.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

- SGDD 2015-2020 : Activité incontournable 2 – Prise en compte des principes de développement durable
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 11 – L'élaboration et l'utilisation de méthodes d'évaluation et d'aide à la décision qui tiennent compte des principes de développement durable

Objectif gouvernemental 1.4

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

Objectif organisationnel 3

Renforcer les connaissances et les compétences du personnel en matière de développement durable

ACTION 7

Soutenir le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable, notamment par la diffusion de l'information et la mise en valeur des comportements écoresponsables

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018
15. Nombre d'initiatives permettant l'acquisition de bonnes pratiques par le personnel (formations, conférences, bulletin <i>PlanèteAir</i> , manchettes, etc.)	Un minimum de 20 initiatives par année	24 initiatives	24 initiatives
16. Nombre d'employés ayant participé à une formation ou une conférence	En moyenne, 20 personnes ayant participé à une formation ou une conférence par année	40 employés	14 employés

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Plusieurs manchettes faisant la promotion de comportements écoresponsables ou de saines habitudes de vie ont été publiées. Plusieurs activités ont également été organisées. Parmi les conférences et les formations proposées visant à développer des connaissances en matière de développement durable, soulignons la participation de 11 employés du Ministère à un midi-conférence sur les mesures écoresponsables prises par le comité organisateur du Colloque international sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'heure des changements climatiques.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

- SGDD 2015-2020 : Objectif 1.4 – Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 16 – La formation sur les pratiques en matière de développement durable
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 17 – La promotion et la mise en valeur du savoir-faire et des initiatives favorables au développement durable dans les ministères et organismes et à l'extérieur de l'administration publique

ACTION 8

Promouvoir la démarche québécoise de développement durable chez des représentants étrangers et des partenaires internationaux

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018
17. Nombre d'entretiens bilatéraux d'un intervenant québécois élu ou occupant un poste à responsabilités stratégiques avec des partenaires internationaux lors desquels les enjeux de développement durable ont été abordés	En moyenne, 40 entretiens bilatéraux par année	109 entretiens	141 entretiens
18. Nombre d'interventions lors de conférences internationales multilatérales ou d'événements internationaux qui impliquent un positionnement du Québec sur des enjeux de développement durable	Au moins 80 interventions annuelles portant sur des enjeux de développement durable, lors de conférences internationales multilatérales ou d'événements internationaux qui impliquent un positionnement du Québec	78 interventions	92 interventions

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Les entretiens bilatéraux et les interventions lors de conférences multilatérales ou d'événements internationaux sont des occasions uniques pour le Québec de promouvoir la démarche québécoise de développement durable auprès de représentants étrangers et de partenaires internationaux. À titre d'exemple, l'émissaire Jean Lemire a participé au sommet international L'Eau et Climat qui s'est tenu à Rome du 23 au 25 octobre 2017 et fait une présentation portant sur le bassin du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs à l'heure des changements climatiques.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

- SGDD 2015-2020 : Objectif 1.6 – Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 19 – La consolidation des liens de collaboration et de coopération avec les pays et les États de la Francophonie sur ces sujets, notamment par l'entremise de l'Organisation internationale de la Francophonie
- Agenda 21 de la culture : Objectif 2 – Valoriser le rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et des professionnels de la culture en tant que porteurs du renouvellement de l'identité culturelle québécoise et vecteurs de la diversité de ses expressions culturelles
- Agenda 21 de la culture : Objectif 16 – Reconnaître et valoriser l'expression artistique et les spécificités culturelles régionales de manière à lutter contre l'uniformisation et la standardisation de la culture par une production diversifiée ancrée dans le territoire

ACTION 9

Conclure des engagements internationaux liés aux objectifs de développement durable

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018
19. Nombre d'ententes internationales et d'actes concertés non conventionnels, relatifs au développement durable, respectivement entrés en vigueur ou signés par le Québec	Au moins 30 ententes internationales ou actes concertés non conventionnels, respectivement entrés en vigueur ou signés d'ici le 31 mars 2020	17 ententes internationales ou actes concertés non conventionnels	10 ententes internationales ou actes concertés non conventionnels
20. Nombre de pays auprès desquels des démarches sont effectuées en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale	En moyenne, deux pays auprès desquels des démarches sont effectuées par année	8 pays	5 pays

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Les engagements internationaux pris par le gouvernement du Québec lui permettent d'établir de nouvelles collaborations et de réaffirmer les relations qu'il entretient avec des pays ou des États fédérés, en s'engageant avec ces derniers par la conclusion et la mise en œuvre d'ententes internationales bilatérales et multilatérales dans ses domaines de compétence. Les engagements établis, en lien avec le développement durable, sont les ententes en matière d'innovation technologique, d'énergie, de lutte contre les changements climatiques et d'intelligence artificielle. Parmi les 10 ententes internationales et actes concertés non conventionnels respectivement entrés en vigueur ou signés en 2017-2018, mentionnons le protocole d'entente entre le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et le président du gouvernement basque, Iñigo Urkullu Renteria, signé à Québec le 31 octobre 2017. Ce protocole d'entente vise la coopération dans plusieurs domaines, dont l'économie maritime, l'environnement et les changements climatiques. Par ailleurs, au cours de l'année 2017-2018, des démarches ont également été entreprises auprès de cinq pays en vue de la conclusion d'éventuelles ententes de sécurité sociale.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

- SGDD 2015-2020 : Objectif 1.6 – Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 19 – La consolidation des liens de collaboration et de coopération avec les pays et les États de la Francophonie sur ces sujets, notamment par l'entremise de l'Organisation internationale de la Francophonie

ACTION 10

Renforcer la coopération internationale en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques avec les pays en développement, en particulier au sein de la Francophonie

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018
21. Nombre de projets internationaux de partenaires québécois favorisant le renforcement des capacités, le partage d'expertise et les transferts technologiques en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques soutenus par le Ministère	Soutenir, en moyenne et annuellement, 20 projets internationaux favorisant le renforcement des capacités, le partage d'expertise et les transferts technologiques en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques	100	90
22. Nombre d'experts québécois appuyés par le Ministère et ayant participé à des activités soutenant le partage d'information et d'expertise en matière de développement durable	Appuyer la participation d'au moins 10 experts québécois, par année, à des activités soutenant le partage d'information et d'expertise en matière de développement durable	11	9

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Parmi les projets internationaux liés au développement durable soutenus par le Ministère, on trouve les projets de coopération du Groupe de travail Québec-Mexique 2017-2019, du Groupe de travail Québec-Cuba 2017-2018, du Groupe de travail Québec-Haïti 2017-2018, de la coopération Québec-Chili 2016-2018, du Programme québécois de développement international ainsi que du programme QSF. Par ailleurs, le Ministère appuie la participation d'experts québécois à des forums internationaux en lien avec les priorités gouvernementales en matière de développement durable ou encore à l'acquisition, par de jeunes professionnels, d'expériences de travail au sein d'organisations internationales œuvrant dans une perspective de développement durable. Ainsi, en 2017-2018, un chercheur a participé à une mission au Sénégal et huit jeunes professionnels ont effectué un stage en organisations internationales gouvernementales, telles que la FAO et l'UNESCO. L'objectif d'appuyer 10 experts québécois au cours de l'année n'a pas été atteint puisqu'il est tributaire de différents facteurs, dont les possibilités de tribunes intéressantes pour les experts québécois, la réalisation de stages selon les organisations internationales ciblées, etc.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

- SGDD 2015-2020 : Objectif 1.6 – Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 18 – La réalisation de projets de transfert et d'échange de connaissances, d'expertises ou de technologies associés à l'économie verte, à l'intégration de la culture dans le développement durable, à la gouvernance du développement durable et à la publication de documents d'orientation en la matière

UTILISATION DES RESSOURCES

3



3.1

UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF

Au 31 mars 2018, 474 personnes travaillaient au Ministère (y compris les employés recrutés localement), soit 432 employés réguliers et 42 employés occasionnels. Pour 2017-2018, le Ministère avait une cible de 827 043 heures rémunérées, ce qui correspond à 452,85 équivalents temps complet (ETC).

Effectif au 31 mars 2018

	AU QUÉBEC			À L'ÉTRANGER ²⁷			TOTAL
	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	TOTAL PARTIEL	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	TOTAL PARTIEL	
2017-2018	235	30	265	197	12	209	474
2016-2017	232	12	244	173	10	183	427
ÉCART	3	18	21	24	2	21	47

Répartition de l'effectif régulier du réseau des représentations du Québec à l'étranger au 31 mars 2018

Les employés travaillant à l'étranger sont majoritairement recrutés localement, dans les pays où sont situées les représentations du Québec. Ces employés, au nombre de 158 (75,6 %) au 31 mars 2018, ne sont pas assujettis à la Loi sur la fonction publique. Par ailleurs, 51 personnes (24,4 %) sont affectées à l'étranger, dont 14 sont nommées en vertu de l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales et ne sont donc pas assujetties à la Loi sur la fonction publique.

Heures rémunérées en 2017-2018

	EMPLOYÉS DU SIÈGE ET AFFECTÉS À L'ÉTRANGER		EMPLOYÉS RECRUTÉS LOCALEMENT	TOTAL EN HEURES RÉMUNÉRÉES	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS
	RÉGULIERS	OCCASIONNELS			
2017-2018	492 174,5	41 180,5	266 057,0	799 412	437,72
2016-2017	486 314,3	41 987,3	255 193,4	783 495	429,01
ÉCART	5 860,2	- 806,8	10 863,6	15 917	8,72

²⁷ Ces données comprennent les employés affectés à l'étranger et les employés recrutés localement.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL²⁸

En 2017, le Ministère a investi 720 817 dollars dans la formation de son personnel. Cette somme inclut les coûts directs et indirects liés à la formation.

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au développement du personnel par champ d'activité²⁹

CHAMPS D'ACTIVITÉ	2017
Favoriser le perfectionnement des compétences	393 993 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	68 280 \$
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	36 850 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	213 507 \$
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	8 187 \$

Évolution des dépenses en formation

INDICATEURS	2017
Proportion de la masse salariale accordée aux dépenses liées à la formation des ressources humaines	1,6 %
Nombre moyen de jours par personne consacrés à la formation des ressources humaines	3 jours
Somme allouée par personne	1 600 \$

Jours de formation selon les catégories d'emploi

CATÉGORIES D'EMPLOI	2017
Cadres	149,0
Professionnels	1 008,5
Fonctionnaires	165,0

²⁸ Pour se conformer aux directives du SCT, le Ministère a modifié sa méthode de calcul afin de présenter une reddition de comptes basée sur l'année civile. Par conséquent, la production des données de l'année 2017 a été priorisée.

²⁹ La répartition des dépenses présentées dans le tableau n'inclut pas le salaire du personnel.

PLANIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

En 2017-2018, le taux de roulement du personnel régulier du Ministère s'est élevé à 12,9 %. Il exclut les employés recrutés localement ainsi que ceux d'autres ministères qui avaient été affectés à des représentations du Québec à l'étranger et qui sont de retour au Québec. En excluant les départs à la retraite, ce taux passe de 12,9 à 10,4 %.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
Taux de départ volontaire (%)	12,9	14,7	11,7	14,3

MOBILISATION DU PERSONNEL ET CLIMAT DE TRAVAIL

Diverses actions ont été mises en œuvre au cours de l'année 2017-2018 pour favoriser la mobilisation du personnel et le maintien d'un climat de travail sain. Parmi les initiatives, notons les suivantes :

- Tournée de sensibilisation sur les notions d'incivilité, de harcèlement et de conflits au travail auprès des gestionnaires et des chefs de poste dans les représentations à l'étranger;
- Accompagnement personnalisé des nouveaux gestionnaires;
- Activités organisées à l'occasion de la Semaine des ressources humaines, qui vise à souligner concrètement la contribution des employés au succès de l'organisation;
- Rencontres d'échanges entre le sous-ministre et des groupes d'employés sur différents thèmes;
- Activités organisées à l'occasion de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles afin de souligner l'apport important des employés de toutes origines à la réalisation de la mission du Ministère.

Enfin, en 2017-2018, le Ministère prévoyait concevoir un questionnaire d'entrevue de départ afin de documenter davantage les motifs qui amènent les employés à quitter l'organisation. Toutefois, les orientations de ce projet ont évolué, et il a été décidé au cours de l'année d'entreprendre d'abord une démarche en vue d'obtenir un diagnostic sur le climat organisationnel.

3.2

UTILISATION DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

COMPARATIF DU BUDGET DE DÉPENSES ET DE LA DÉPENSE PROBABLE

Le budget de dépenses initial 2017-2018 du Ministère s'élevait à 106,3 millions de dollars. La dépense probable a atteint 123,6 millions de dollars, soit un écart de 17,3 millions de dollars par rapport au budget initial. Cette hausse nette s'explique principalement par des recours au Fonds de suppléance pour financer les initiatives suivantes :

- 9,0 millions de dollars pour deux subventions à Montréal International permettant la mise sur pied et le fonctionnement d'une organisation mondiale d'intelligence artificielle basée à Montréal ainsi que d'un organisme à but non lucratif ayant pour mission d'implanter un réseau international francophone en faveur de la protection et de l'avancement des droits des personnes LGBT;
- 6,5 millions de dollars pour un partenariat avec la FAO concernant le programme d'intégration de l'agriculture dans les plans nationaux d'adaptation dans les pays vulnérables;
- 2,0 millions de dollars pour financer les activités internationales liées à la mise en œuvre de la Stratégie québécoise d'exportation 2016-2020.

Dépenses et évolution par secteur d'activité en millions de dollars

	BUDGET DES DÉPENSES	2017-2018	2016-2017	ÉCART (\$)	VARIATION (%)
		DÉPENSES PROBABLES 2017-2018 ³⁰	DÉPENSES RÉELLES 2016-2017 ³¹		
Siège au Québec	Administration	19,4	20,0	2,7	15,6
	Affaires bilatérales	11,0	12,7	0,6	5,0
	Politiques et affaires francophones et multilatérales	42,8	40,2	14,0	53,4
	Concertation de l'action internationale et Protocole	3,2	3,1	0	0
Réseau des représentations du Québec à l'étranger	47,9	47,6	58,1	(10,5)	(18,1)
TOTAL	124,3	123,6	116,8	6,8	5,8

³⁰ Les états financiers du gouvernement du Québec, y compris ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, lors du dépôt des comptes publics de 2017-2018.

³¹ Les dépenses proviennent des comptes publics de 2016-2017.

COMPARATIF DES DÉPENSES

L'écart entre les dépenses probables 2017-2018 et les dépenses réelles 2016-2017 s'élève à 6,8 millions de dollars. Cette variation nette s'explique principalement par des dépenses non récurrentes effectuées pendant les exercices financiers concernés :

- En 2016-2017, un montant de 14,9 millions de dollars a servi à la régularisation des conditions de travail des employés recrutés localement;
- En 2017-2018, les montants des subventions mentionnées précédemment (17,5 millions de dollars) ainsi que les coûts liés au renforcement et au déploiement de la diplomatie québécoise à l'étranger contribuent à expliquer la variation.

LES INVESTISSEMENTS

En 2017-2018, le Ministère a effectué des investissements de 1,3 million de dollars en immobilisations et réduit son solde de débours en prêts, en placements et en avances d'un peu plus de 1,0 million de dollars.

Évolution des débours en millions de dollars

	2017-2018		2016-2017	2015-2016
	BUDGET	DÉBOURS PROBABLES ³²	DÉBOURS RÉELS ³³	DÉBOURS RÉELS ³⁴
Immobilisations	34,5	1,3	10,5	31,5
Prêts, placements et avances	1,0	(1,0) ³⁵	1,0	0,4

³² Les états financiers du gouvernement du Québec, y compris ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, lors du dépôt des comptes publics de 2017-2018.

³³ Les données proviennent des comptes publics de 2016-2017.

³⁴ Les données proviennent des comptes publics de 2015-2016.

³⁵ Ce nombre représente le montant net des réductions et des nouvelles émissions d'avances pour l'année 2017-2018 ainsi que de l'actualisation des soldes en devises étrangères.

3.3

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

Conformément à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, le Ministère fait état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi. Pour l'année 2017-2018, la cible de 827 043 heures rémunérées a été respectée.

Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018

CATÉGORIES	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2018
Personnel d'encadrement	101 227	37	101 264	55,45	64
Personnel professionnel	289 106	1 719	290 825	159,24	172
Personnel de bureau, technicien et assimilé	135 903	1 273	137 176	75,11	78
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	4 030	60	4 090	2,24	2
Employés recrutés localement	266 057	ND ³⁶	266 057	145,68	158
TOTAL EN HEURES	796 323	3 089	799 412		
TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS	436	2	438		

Contrats de service

Aucun contrat de service comportant une dépense de 25 000 dollars et plus n'a été conclu entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018.

³⁶ Cette information n'est pas disponible puisque les employés recrutés localement ne sont pas inscrits dans le même système de compilation des heures rémunérées. Un outil commun est actuellement en élaboration. Il permettra de colliger les heures supplémentaires des employés recrutés localement.

3.4

UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

En 2017-2018, le Ministère a poursuivi ses activités axées sur l'entretien préventif dans le but de maintenir la performance des équipements et des systèmes informatiques. À cet égard, certains équipements de télécommunication ayant atteint leur fin de vie utile ont été remplacés et des améliorations ont été apportées aux systèmes informatiques désuets. Les investissements en immobilisations informatiques réalisés en 2017-2018 sont de 389 000 dollars, comparativement à 293 600 dollars en 2016-2017. Ils ont servi à la mise à niveau de composantes liées aux télécommunications et à la mise à jour de certains équipements bureautiques utilisés par le personnel.

Par ailleurs, dans le cadre de la relocalisation de la Délégation générale du Québec à Bruxelles, les serveurs informatiques ont été centralisés dans les infrastructures technologiques situées dans les bureaux de la Délégation générale du Québec à Paris.

Coûts prévus et réels en ressources informationnelles pour la période 2017-2018

CATÉGORIES DE COÛTS	CAPITALISABLES	CAPITALISABLES	NON CAPITALISABLES	NON CAPITALISABLES
	PRÉVUS	RÉELS	PRÉVUS	RÉELS
	(k\$)	(k\$)	(k\$)	(k\$)
	(INVESTISSEMENTS)	(INVESTISSEMENTS)	(INVESTISSEMENTS)	(DÉPENSES)
Activités d'encadrement	0,0	0,0	234,0	350,4
Activités de continuité	450,0	389,0	2 559,9	2 648,4
Projets	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	450,0	389,0	2 793,9	2 998,8

Nombre de projets en ressources informationnelles pour la période 2017-2018

	2017-2018
Nombre de projets en cours au début de l'exercice	0
Nombre de projets entrepris au cours de l'exercice	0
Nombre de projets en cours à la fin de l'exercice	0
Nombre de projets terminés au cours de l'exercice	0

BILAN DES RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES EN 2017-2018

État d'avancement des principaux projets en ressources informationnelles

LISTE DES PROJETS	AVANCEMENT 2017-2018 (%)	AVANCEMENT 2016-2017 (%)	EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
Aucun projet d'une valeur de plus de 100,0 k\$	S. O.	S. O.	S. O.

Ressources affectées aux principaux projets en ressources informationnelles

LISTE DES PROJETS	RESSOURCES HUMAINES PRÉVUES (ETC)	RESSOURCES HUMAINES UTILISÉES (ETC)	RESSOURCES FINANCIÈRES PRÉVUES (k\$)	RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES (k\$)	EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
Aucun projet d'une valeur de plus de 100,0 k\$	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.

3.5

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES STANDARDS D'ACCESSIBILITÉ DU WEB

ÉTAT DE SITUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES STANDARDS SUR L'ACCESSIBILITÉ DU WEB 2017-2018

ÉLÉMENT	EXPLICATION
Liste des sections ou des sites Web non encore conformes	Seules les mesures transitoires requises par le standard ont été apportées aux pages Web de QSF, un sous-site du site du Ministère. Il devait être optimisé au cours des dernières années, mais en raison du moratoire du gouvernement du Québec sur la production des sites Web, aucune optimisation n'est à prévoir prochainement.
Résumé des réalisations pour la mise en œuvre des standards	Production systématique des documents accessibles.
Liste des obstacles et des situations particulières	Respecter simultanément les obligations associées aux demandes d'accès à l'information et celles liées au respect des standards sur l'accessibilité du Web représente un défi logistique. En effet, le Ministère est tenu de mettre en ligne les décisions et les documents transmis à la suite des demandes d'accès à l'information. Cette obligation nécessite la mise en ligne de documents parfois volumineux, anonymisés et transférés en fichiers images dans les cinq jours ouvrables suivant leur transmission aux demandeurs.
Ressources mises à contribution	Des membres de la Direction des communications et des affaires publiques et de la Direction des besoins informatiques et des solutions technologiques font partie des ressources humaines mises à contribution. Sur le plan technologique, les mises à jour de certains logiciels ont été effectuées afin de faciliter le travail.
Prévision d'une refonte	Non.
Élaboration d'un plan d'action	Le Ministère n'a élaboré aucun plan d'action.
Démarche de sensibilisation et de formation	Au cours de l'année 2017-2018, aucune formation n'a été donnée au personnel. Toutefois, des capsules sur l'accessibilité sont toujours disponibles dans l'intranet, à la page sur l'accessibilité du Web.
Cadre de gouvernance	Le Ministère n'a produit aucun cadre de gouvernance.

AUTRES
EXIGENCES
LÉGALES OU
GOUVERNEMENTALES

4



4.1

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

En vertu de la Loi sur la fonction publique, le Ministère doit mettre en place des mesures d'égalité en emploi afin d'accroître la présence des diverses composantes de la société dans son effectif. Les groupes concernés par ces mesures sont les femmes, les communautés culturelles, les autochtones, les anglophones et les personnes handicapées.

Les données présentées ci-dessous peuvent différer de celles sur l'utilisation des ressources humaines, car elles tiennent seulement compte des employés assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Conformément à l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique, le Ministère doit rendre compte des résultats obtenus par rapport aux objectifs d'un programme d'accès à l'égalité ou d'un plan d'embauche pour les personnes handicapées qui lui étaient applicables et par rapport aux objectifs d'embauche parmi les divers groupes de la société québécoise.

4.1.1 DONNÉES GLOBALES

Effectif régulier au 31 mars 2018³⁷

DONNÉES 2017-2018	
Effectif total (personnes)	286

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2017-2018

	RÉGULIERS ³⁸	OCCASIONNELS ³⁹	ÉTUDIANTS	STAGIAIRES	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées en 2017-2018	8	29	10	19	66

³⁷ Cela n'inclut pas les employés recrutés localement, à l'extérieur du Québec, ni les titulaires d'emploi supérieur nommés en vertu de la Loi sur le ministère des Relations internationales.

³⁸ Les données sur l'embauche du personnel ne doivent inclure que les données sur le recrutement.

³⁹ Les données sur l'embauche du personnel occasionnel ne doivent inclure que les nouvelles entrées en fonction durant la période visée, ce qui exclut les employés occasionnels des listes de rappel ainsi que ceux déjà en fonction et dont le contrat est renouvelé. Le nombre d'occasionnels correspond au nombre d'embauches durant l'année (p. ex. : un occasionnel peut exercer jusqu'à deux mandats. Il compte donc pour deux personnes embauchées).

4.1.2 MEMBRES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET PERSONNES HANDICAPÉES

Taux d'embauche des membres des groupes cibles en 2017-2018

L'objectif est d'atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires qui sont anglophones, autochtones, handicapés ou issus des communautés culturelles, afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

STATUT D'EMPLOI	EMBAUCHE TOTALE 2017-2018	NOMBRE D'EMBAUCHES DE MEMBRES DES GROUPES CIBLES 2017-2018					MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE	TAUX D'EMBAUCHE PAR STATUT D'EMPLOI (%) ⁴⁰
		COMMUNAUTÉS CULTURELLES	ANGLO-PHONES	AUTOCHTONES	PERSONNES HANDICAPÉES			
Réguliers	8	2	0	0	0	2	25,0	
Occasionnels	29	4	0	0	0	4	13,8	
Étudiants	10	2	0	0	0	2	20,0	
Stagiaires	19	5	0	0	0	5	26,3	

Évolution du taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi

ANNÉE	RÉGULIERS (%)	OCCASIONNELS (%)	ÉTUDIANTS (%)	STAGIAIRES (%)
2017-2018	25,0	13,8	20,0	26,3
2016-2017	20,0	0,0	15,4	25,0
2015-2016	6,3	6,3	0,0	25,0

⁴⁰ Le taux d'embauche par statut d'emploi se calcule selon le nombre total de personnes issues du groupe visé dans un statut donné, par rapport à l'embauche totale en 2017-2018 dans le statut d'emploi.

Évolution de la représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier : résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

L'objectif du Ministère en matière de représentativité des membres des communautés culturelles est d'atteindre la cible gouvernementale de 9 % de l'effectif régulier. Pour ce qui est des personnes handicapées, la cible ministérielle est de 2 % de l'effectif régulier.

GROUPES CIBLES	2018		2017		2016	
	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)
Communautés culturelles	33	11,5	33	13,0	24	9,5
Autochtones	1	0,3	1	0,4	1	0,4
Anglophones	4	1,4	3	1,2	3	1,2
Personnes handicapées	4	1,4	2	0,8	2	0,8

Représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier : résultats selon les catégories d'emploi au 31 mars 2018

GROUPES CIBLES	PERSONNEL D'ENCA-DREMENT		PERSONNEL PROFES-SIONNEL ⁴¹		PERSONNEL TECHNICIEN		PERSONNEL DE BUREAU		AGENTES ET AGENTS DE LA PAIX		PERSONNEL OUVRIER		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Communautés culturelles	5	7,8	16	9,3	7	15,2	5	15,6	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	33	11,5
Autochtones	0	0	1	0,6	0	0	0	0	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	1	0,3
Anglophones	1	1,6	2	1,2	0	0	1	3,1	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	4	1,4
Personnes handicapées	0	0	1	0,6	0	0	3	9,4	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	4	1,4

⁴¹ Y compris les conseillers en gestion des ressources humaines et les architectes.

4.1.3 FEMMES

Taux d'embauche des femmes en 2017-2018 par statut d'emploi

	PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL OCCASIONNEL	PERSONNEL ÉTUDIANT	PERSONNEL STAGIAIRE	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées	8	29	10	19	66
Nombre de femmes embauchées	5	22	6	12	45
Taux d'embauche des femmes (%)	62,5	75,9	60,0	63,2	68,2

Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2018

	PERSONNEL D'ENCA-DREMENT	PERSONNEL PROFES-SIONNEL ⁴²	PERSONNEL TECHNICIEN	PERSONNEL DE BUREAU	AGENTES ET AGENTS DE LA PAIX	PERSONNEL OUVRIER	TOTAL
Effectif total (hommes et femmes)	64	157	40	25	0	2	286
Femmes	27	80	28	22	0	0	157
Taux de représentativité des femmes (%)	42,2	51,0	70,0	88,0	0	0	54,9

4.1.4 MESURES OU ACTIONS FAVORISANT L'EMBAUCHE, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)

	AUTOMNE 2017 (cohorte 2018)	AUTOMNE 2016 (cohorte 2017)	AUTOMNE 2015 (cohorte 2016)
Nombre de dossiers soumis au Centre de services partagés du Québec en lien avec le PDEIPH	Aucun	Aucun	Aucun
	2017-2018	2016-2017	2015-2016
Nombre de nouveaux participants au PDEIPH accueillis du 1 ^{er} avril au 31 mars	Aucun	Aucun	Aucun

⁴² Y compris les conseillers en gestion des ressources humaines et les architectes.

Autres mesures ou actions

Conformément à l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (chapitre E-20.1), chaque ministère et organisme public comptant plus de 50 employés doit élaborer, adopter et rendre public un plan d'action dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le ou les secteurs d'activités relevant de ses attributions.

Le Plan d'action 2015-2018 à l'égard des personnes handicapées s'inscrit dans la continuité des actions entreprises par le Ministère en ce sens. Il contient également des mesures qui concordent avec les défis et les résultats attendus dans le cadre du Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux visant à favoriser la mise en œuvre de la politique *À part entière*.

Pour cette dernière année de réalisation du Plan d'action 2015-2018, le Ministère a coordonné plusieurs travaux afin de rendre plus accessibles les bureaux du siège social, à la suite de recommandations reçues de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec dans un rapport d'évaluation en accessibilité universelle. Des activités de sensibilisation auprès du personnel ont aussi été réalisées lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées, du 1^{er} au 7 juin 2017, ainsi qu'à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, en décembre 2017.

4.2

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

La politique linguistique du Ministère a été adoptée en juillet 2006. Elle peut être consultée sur le site intranet du Ministère par tous les employés du siège au Québec et du réseau des représentations du Québec à l'étranger. En 2017-2018, le Ministère a continué de veiller à l'utilisation adéquate de la langue française dans ses communications avec ses interlocuteurs et dans les documents officiels, tant imprimés qu'électroniques, dans le but de se conformer aux exigences de l'Office québécois de la langue française (OQLF) et de la Commission de toponymie du Québec. Le Ministère a également maintenu son étroite collaboration avec l'OQLF afin d'améliorer la qualité de la langue utilisée, tout en considérant le caractère international de certaines activités et en respectant les particularités de ses relations avec ses partenaires étrangers.

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE	
Avez-vous un mandataire?	Oui
Combien d'employés votre organisation compte-t-elle?	Cinquante ou plus
<ul style="list-style-type: none">Moins de cinquanteCinquante ou plus	
Avez-vous un comité permanent?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice?	Non
STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE	
Votre ministère ou organisme a-t-il adopté une politique linguistique institutionnelle?	Oui
Si oui, à quelle date a-t-elle été approuvée par la plus haute autorité de l'organisme après que vous ayez reçu l'avis de l'OQLF?	Juillet 2006
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée?	Oui
Si oui, à quelle date les modifications ont-elles été officiellement approuvées par la plus haute autorité de l'organisme après que vous ayez reçu l'avis de l'OQLF?	En cours ⁴³
IMPLANTATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE	
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle?	Non
Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former le personnel quant à son application?	Diffusion des faits saillants au moyen d'articles dans l'intranet, communication de l'emplacement de la politique dans les dossiers partagés pour consultation, soutien à l'interprétation des articles, etc.

⁴³ En novembre 2017, le Ministère a déposé à l'OQLF sa nouvelle politique linguistique pour révision et approbation. Il est prévu que cette politique entre en vigueur au cours de l'année 2018.

4.3

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

BILAN DE LA DIFFUSION DES DOCUMENTS

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, le Ministère rend accessibles sur son site Web les documents concernant son organisation, ses programmes et ses services, l'inventaire des fichiers contenant des renseignements personnels, les engagements financiers et les contrats octroyés par le Ministère, les lois et les règlements ainsi que les documents déposés à l'Assemblée nationale. On y trouve également le nom et les coordonnées du responsable ministériel de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

ACCÈS AUX DOCUMENTS

Le Ministère a reçu 58 demandes d'accès aux documents en 2017-2018.

Il est à noter qu'une demande d'accès aux documents reçue en 2017-2018 était toujours en traitement au 31 mars 2018.

BILAN DU TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCÈS AUX DOCUMENTS

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

DÉLAIS DE TRAITEMENT	NATURE DES DEMANDES TRAITÉES AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE		
	DEMANDES D'ACCÈS		
	Documents administratifs (Nombre)	Renseignements personnels (Nombre)	RECTIFICATION (NOMBRE)
0 à 20 jours	35	S. O.	S. O.
21 à 30 jours	18	S. O.	S. O.
31 jours et plus	9	S. O.	S. O.
Total	62 ⁴⁴	S. O.	S. O.

⁴⁴ Ce total comprend les 58 demandes d'accès à l'information reçues en 2017-2018 auxquelles s'ajoutent quatre demandes qui demeuraient en traitement au 31 mars 2017.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

DÉCISION RENDUE	NATURE DES DEMANDES TRAITÉES AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE			Dispositions de la Loi invoquées ↓
	DEMANDES D'ACCÈS		RECTIFICATION (NOMBRE)	
	Documents administratifs (Nombre)	Renseignements personnels (Nombre)		
Acceptée	24	S. O.	S. O.	
Partiellement acceptée	15	S. O.	S. O.	18-19, 22 à 25, 27, 28.1, 34, 37, 39, 48, 53 et 54
Refusée	15	S. O.	S. O.	
Autres⁴⁵	8	S. O.	S. O.	42, 48 et 49

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le Ministère accorde une priorité à la protection des renseignements personnels, à la fois dans le traitement des demandes d'accès et dans l'utilisation de données personnelles dans le cadre des préparatifs des missions ministérielles organisées à l'étranger. Il accorde aussi une grande importance à la protection des renseignements personnels.

Ce thème est systématiquement inclus dans les formations offertes aux nouveaux employés du Ministère, ainsi qu'au personnel qui évolue dans les représentations du Québec à l'étranger.

FORMATION ET SENSIBILISATION

En accès à l'information

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN ACCÈS À L'INFORMATION	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Accès à l'information pour les employés recrutés localement dans le réseau	0
Accès aux documents dans le réseau	10 ⁴⁶
Caviardage des documents, procédure d'analyse	0
Articles de la Loi les plus utilisés au Ministère	0

⁴⁵ La catégorie « autres » inclut toute décision selon laquelle la totalité de la demande est irrecevable, inapplicable ou redirigée vers un ou d'autres organismes publics en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Elle inclut également toute décision selon laquelle aucun document visé par la demande n'est détenu ou tout autre type de situation.

⁴⁶ Le nombre de personnes formées en matière d'accès aux documents varie en fonction des mouvements de personnel au Ministère, tant au siège que dans son réseau de représentations à l'étranger, et en fonction de la disponibilité des employés à suivre de telles formations, particulièrement ceux qui sont en poste à l'étranger. Outre ces présentations formelles, toute question ponctuelle du personnel du Ministère en matière d'accès aux documents est traitée avec diligence.

En protection des renseignements personnels

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Protection des renseignements personnels/sensibilisation Web 2.0	40 ⁴⁷
Protection des renseignements personnels/sensibilisation boîte courriel	40 ⁴⁸
Protection des renseignements personnels/sensibilisation sauvegarde	0

⁴⁷ Les données de participation aux activités de sensibilisation du personnel en protection des renseignements personnels sont approximatives.

⁴⁸ *Idem.*

4.4

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

L'entrée en vigueur, le 1^{er} mai 2017, de l'article 25 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics oblige les ministères et organismes qui y sont assujettis à indiquer dans leur rapport annuel le nombre de divulgations reçues par la personne responsable de leur suivi. En 2017-2018, aucun acte répréhensible n'a été signalé.

REDDITION DE COMPTES 2017-2018 : ARTICLE 25 DE LA LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS	NOMBRE DE DIVULGATIONS OU DE COMMUNICATIONS PAR POINT
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	S. O.
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 ^o de l'article 22	S. O.
3. Divulgations fondées	S. O.
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 : <ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="233 980 992 1073">• une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi;<li data-bbox="233 1077 1036 1104">• un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie;<li data-bbox="233 1108 1003 1169">• un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux que celui-ci gère ou détient pour autrui;<li data-bbox="233 1173 1040 1234">• un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité;<li data-bbox="233 1239 997 1331">• le fait, par un acte ou par une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement;<li data-bbox="233 1335 1036 1396">• le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible mentionné précédemment	S. O.
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	S. O.

ANNEXES

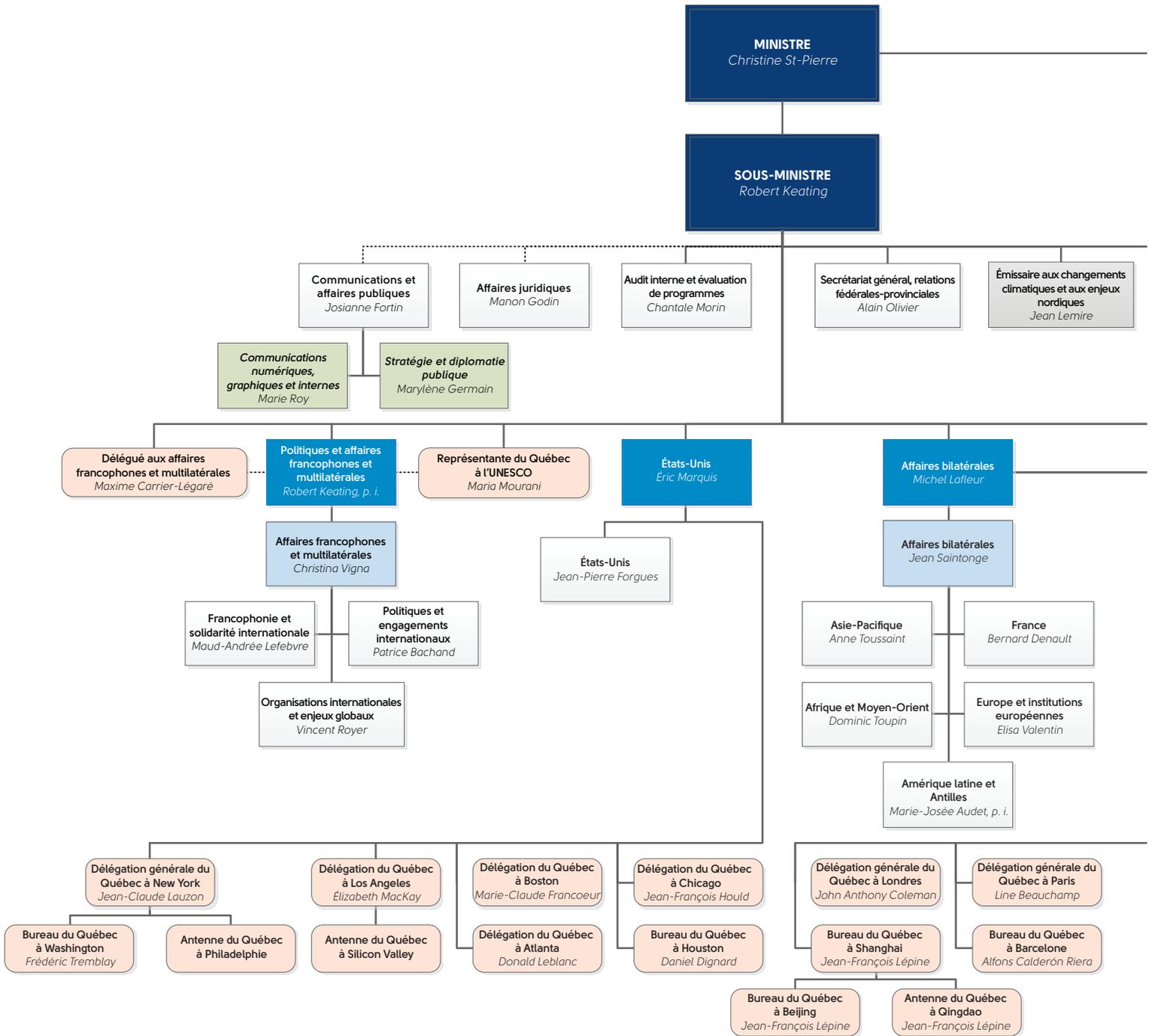
5

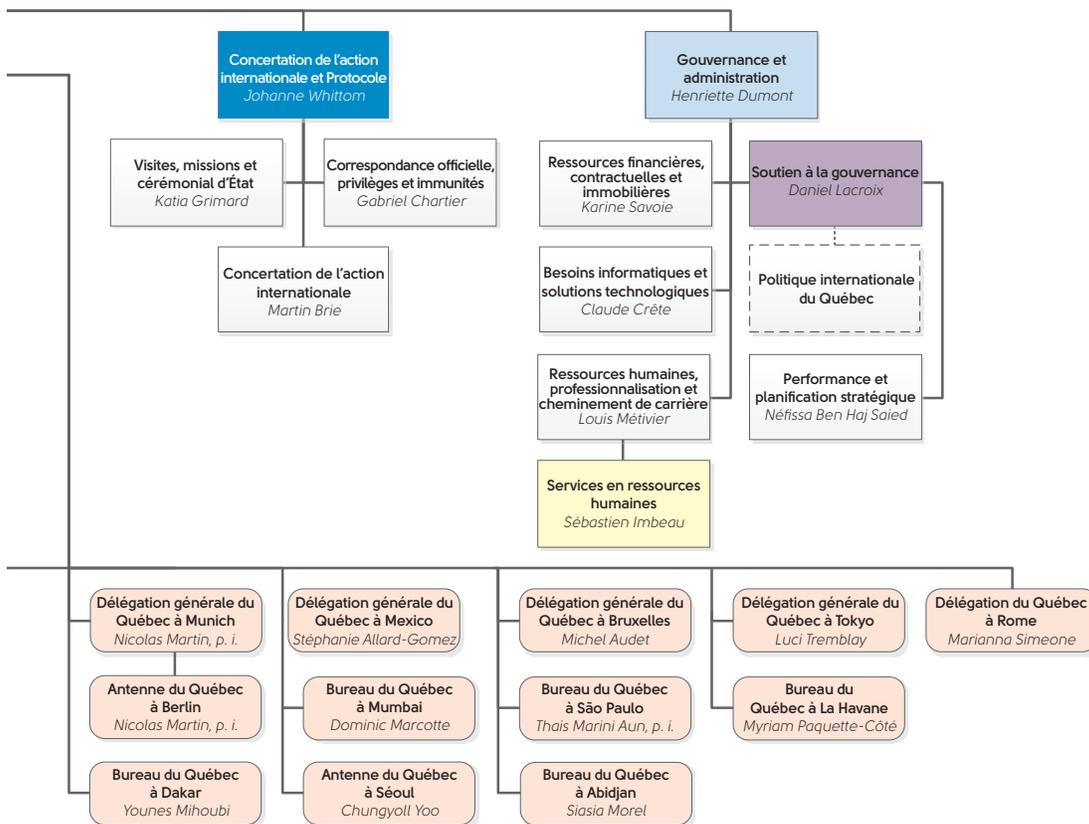
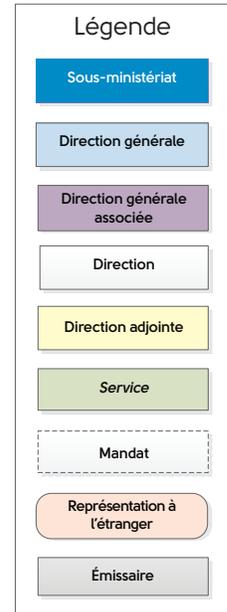
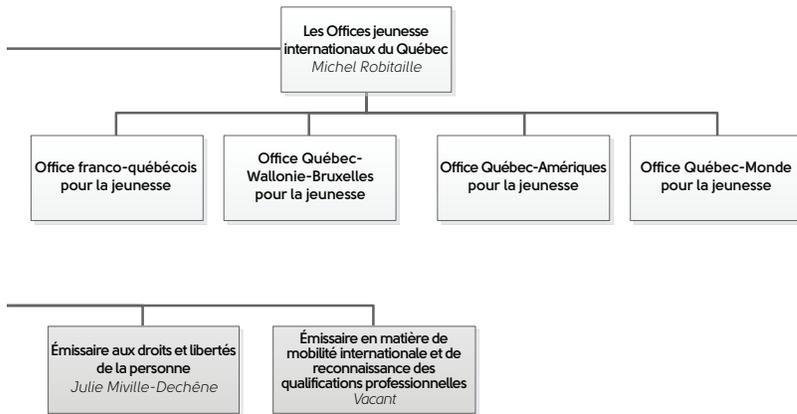




ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE

Au 31 mars 2018





LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
ARM	Arrangement de reconnaissance mutuelle
DSC	Déclaration de services aux citoyens
ETC	Équivalent temps complet
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIHAV	Foire internationale de La Havane
GES	Gaz à effet de serre
LGBT	Lesbiennes, gais, bisexuels et trans
MESI	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
NGA	National Governors Association
OQLF	Office québécois de la langue française
PADD	Plan d'action de développement durable
PAGD	Plan annuel de gestion des dépenses
PIAPE	Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères
QSF	Québec sans frontières
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
SGDD	Stratégie gouvernementale de développement durable
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



UNE DIPLOMATIE DISTINCTIVE
ET AGILE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU QUÉBEC ET SON RAYONNEMENT